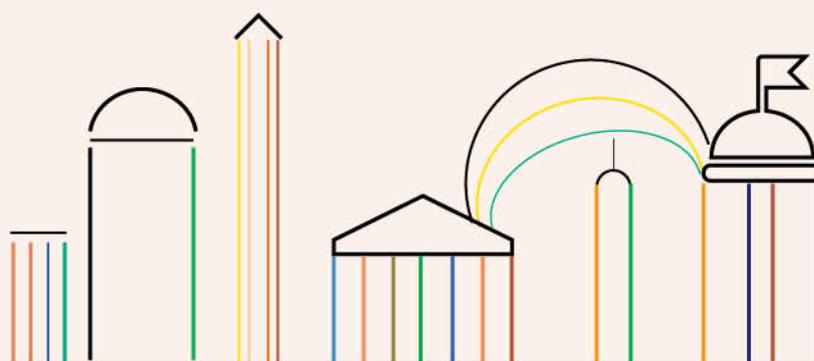




**MINISTÈRE
DE LA TRANSFORMATION
ET DE LA FONCTION
PUBLIQUES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Rapport d'auto-évaluation du Plan d'action 2018-2020

Février
2021

**Partenariat pour
un Gouvernement
Ouvert**

Edito d'Amélie de Montchalin

Ministre de la transformation et de la fonction publiques

La transparence de l'action publique est essentielle à la confiance dans nos démocraties. L'évaluation de nos politiques publiques est devenue plus que jamais nécessaire à leur efficacité.

Le Président de la République l'a rappelé en septembre dernier : la crise de confiance dans la parole publique s'est accentuée dans la crise sanitaire. C'est dans ce contexte qu'il a fixé au Gouvernement une feuille de route encore plus ambitieuse en matière d'ouverture de la décision publique.

Ayant choisi dès 2017 de s'investir avec une ambition renouvelée dans les valeurs du Partenariat pour un Gouvernement Ouvert, il m'a confié aujourd'hui la mission de lancer les travaux d'un nouveau plan d'actions fortes pour deux ans.

La concertation et l'ouverture guident depuis 3 ans notre conception de l'action publique. C'est tout le sens de la convention citoyenne pour le climat ou auparavant du grand débat national. Le rapport d'évaluation des actions des deux dernières années montre que 76% de nos engagements de transparence ont été tenus.

Ces progrès constituent une avancée pour notre pays et pour la démocratie. La France est désormais à l'avant-garde internationale en matière d'ouverture de ses données publiques. Elle s'est récemment distinguée en 2019 et 2020 par deux classements qui confirment son avance sur ce sujet : 2e au niveau OCDE, et 3e au niveau européen.

Le gouvernement a dans cette lignée lancé cette année un exercice inédit de transparence sur ses résultats, le baromètre de l'action publique, qui permet de mesurer département par département les résultats des politiques publiques prioritaires du gouvernement.

La publication du rapport d'évaluation de 2 ans d'actions concrètes de la France dans le Partenariat marque une nouvelle étape. Il faut faire encore davantage, et le faire ensemble : l'écriture du nouveau plan d'action pour 2021-2023 sera coordonnée avec la société civile et les citoyens. Saisissons l'occasion de la crise pour renforcer la transparence de notre démocratie et l'efficacité de nos politiques publiques.



Contexte

La France a rejoint le Partenariat pour un gouvernement ouvert (PGO) en 2014 et a publié son premier plan d'action en 2015. Quatre ans après son adhésion, la France a publié un deuxième plan d'action en 2018. Co-construit entre la société civile et les administrations françaises, ce plan d'action comporte 21 engagements répartis en 5 ambitions :

- Transparence, intégrité et redevabilité de la vie publique et économique ;
- Ouverture de ressources numériques, contribution citoyenne, innovation ouverte ;
- Des démarches de participation renforcées ;
- Le gouvernement ouvert au service des enjeux mondiaux de notre siècle, développement, environnement et science ;
- L'ouverture des juridictions et des autorités administratives indépendantes.

Six ans après son adhésion au Partenariat pour un gouvernement ouvert, la France atteint un stade de maturité dans sa démarche au service d'un gouvernement ouvert. L'auto-évaluation réalisée par l'administration de la mise en œuvre des engagements met en évidence, pour la majorité des engagements, une réalisation substantielle - à 76% - et une conformité respectable aux normes de participation du PGO.

Ce rapport d'auto-évaluation a été élaboré avec la contribution de toutes administrations porteuses d'engagements. Chaque administration a partagé un compte-rendu détaillé de la mise en œuvre de ses engagements et proposé une évaluation de leur réalisation. Cette dynamique collaborative permet ainsi de mobiliser les agents publics dont les missions et les projets participent d'une meilleure transparence et redevabilité de l'action publique. Il s'agit autant de montrer les réalisations et l'impact pour le gouvernement ouvert que de faire état des difficultés pour atteindre certains objectifs.

A partir de cette année, le pilotage de la Direction Interministérielle de la Transformation publique (DITP) promet de combiner les enseignements de cet exercice de réflexivité avec une approche renouvelée de l'exercice de co-construction du prochain plan d'action, en cohérence avec la feuille de route de la transformation publique. Elle bénéficiera, en particulier, du concours du Centre Interministériel de la Participation citoyenne, qui promet une approche exigeante sur le fond et la forme. Pour assurer l'animation interministérielle, les ministères ont nommé des référents gouvernement ouvert dans leurs équipes. La communauté des agents du gouvernement ouvert pourra ainsi pleinement participer à la construction du prochain plan d'action en dialoguant davantage avec la société civile. Le pilotage DITP ancrera également le futur plan dans une perspective de transformation profonde de l'action publique, au service des usagers et des citoyens.

Ce document détaille le processus de mise en œuvre et de suivi de la France en matière de gouvernement ouvert :

- La première partie met en perspective la méthodologie de co-conception, de publicité, et de mise en œuvre du plan d'action 2018-2020 avec les standards de participation du Partenariat pour un Gouvernement ouvert (PGO).
- Les engagements ont donné lieu à une évaluation indépendante ("MIE") à mi-parcours de la mise en œuvre en novembre 2019. La deuxième partie est consacrée à la prise en compte de ces commentaires qui constitueront des indications précieuses en vue du prochain plan d'action.

- La troisième partie, détaille la mise en œuvre de chaque engagement, et met en évidence des réalisations et des ressources dédiées
 - Une quatrième partie, enfin, relate les échanges entre pairs réalisés dans le cadre du PGO
- Une première publication en ligne de ce document sur modernisation.gouv.fr donnera lieu à des commentaires des citoyens et de la société civile. La version finale de ce document, enrichie des retours des administrations et de la société civile, permettra de débiter l'élaboration du prochain plan d'action dans une dynamique réflexive.

Processus de mise en œuvre et de suivi du Plan d'action : l'approche de la France en matière de gouvernement ouvert

Les normes de participation et de co-création du PGO sont organisées selon trois axes forts¹ :

- La diffusion de l'information
- L'existence et l'animation d'espaces pour le dialogue et la co-création
- La copropriété et la prise de décision conjointe (avec le forum multipartite)

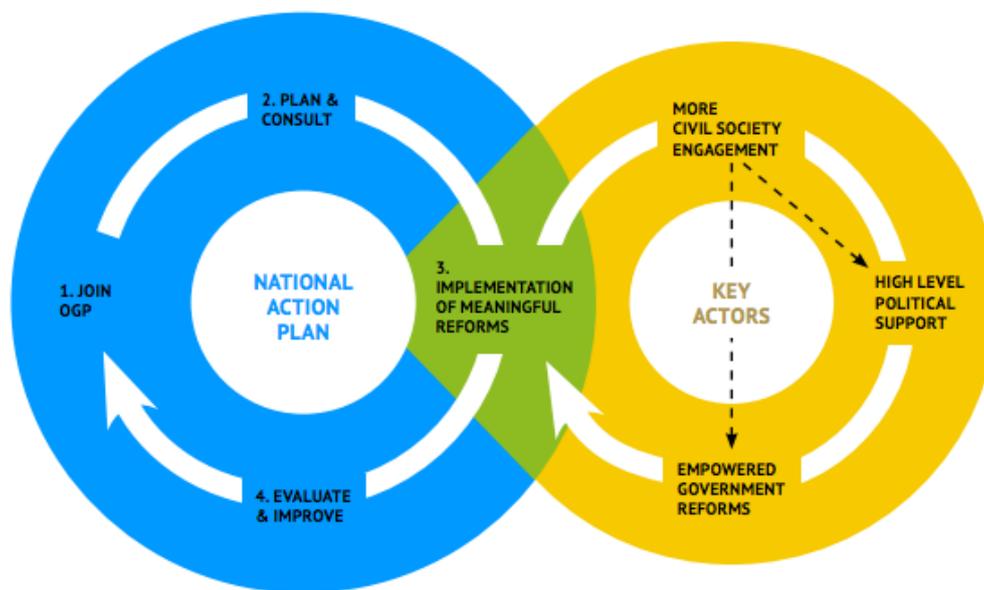
La France prend en compte ces standards et cette méthodologie tout au long du cycle PGO (partie 2.1.) et à chaque étape du plan d'action – élaboration, implémentation, suivi, évaluation (partie 2.2.), **elle considère qu'elle est en conformité partielle par rapport à ces standards. L'implication des citoyens, appelée "influence citoyenne" dans les normes du PGO, est aussi évaluée** : les citoyens sont impliqués, dans la mesure où le gouvernement rend compte de la manière dont les contributions sont intégrées, mais il n'existe pas encore une collaboration en continu dans la mise en œuvre des engagements.

Degré d'influence citoyenne		Lors de l'élaboration du plan d'action
Moyens donnés aux citoyens	Le gouvernement a confié un pouvoir décisionnel à des citoyens.	
Collaboration	Un dialogue continu a eu lieu ET les citoyens ont contribué à l'établissement des priorités.	
Implication	Le gouvernement a rendu compte de la manière dont les contributions citoyennes ont été intégrées.	✓
Consultation	Les citoyens ont pu apporter une contribution.	
Information	Le gouvernement a fourni aux citoyens des informations sur le plan d'action	
Aucune consultation	Aucune consultation	

¹ Voir les normes de participation et de co-création du PGO : https://www.opengovpartnership.org/wp-content/uploads/2019/07/OGP_Participation-Cocreation-Standards20170207_FR.pdf

Plusieurs événements survenus tout au long du processus ont repositionné l'approche française en matière de PGO :

- La période de transition politique lors de l'élaboration du Plan d'action en 2017 : une société civile mobilisée par les campagnes électorales, une période de réserve électorale dans l'administration, qui a réduit les possibilités de la communication gouvernementale ;
- L'émergence de mouvements citoyens (Gilets jaunes) et l'animation de débats nationaux (Grand débat, Convention citoyenne pour le climat) ;
- Une réorganisation administrative du suivi des actions de gouvernement ouvert : passage de la Direction interministérielle du numérique (qui avait en charge l'ensemble des volets : national et international) à la Direction interministérielle de la transformation publique (volet national) et l'Ambassadeur pour le numérique (volet international).



Extrait des standards de participation et de co-création du PGO

Selon le PGO, les méthodes de participation et de co-création proposées pour les cycles de plan d'action permettent une mise en œuvre vertueuse des réformes, si, tout au long de processus ouverts et collaboratifs² :

- La société civile est impliquée dans toutes les étapes du plan d'action
- Ce processus bénéficie de soutiens politiques à haut niveau
- Les agents publics sont mis en capacité de participer au dialogue

² Le schéma provient des normes de participation mentionnées plus haut.

1.1. Participation et co-création tout au long du cycle PGO

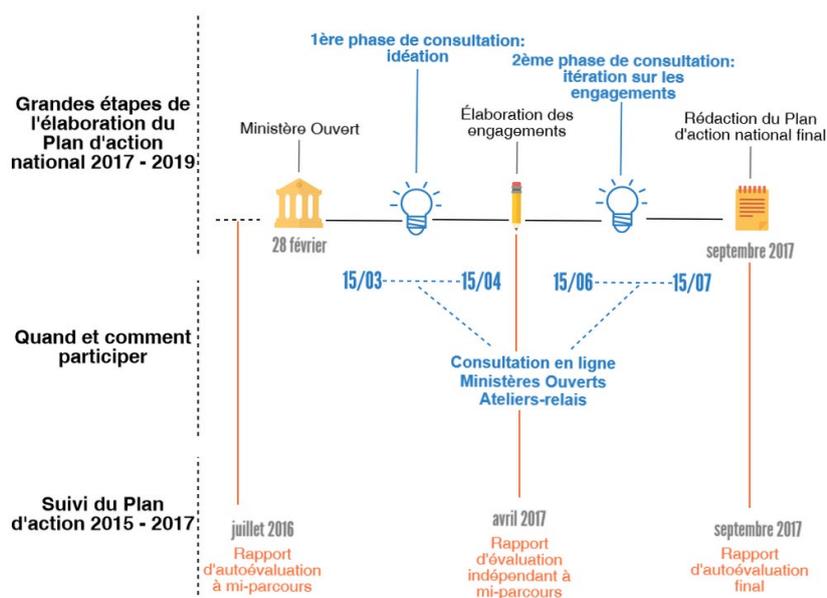
Le tableau suivant permet de suivre la conformité du dispositif de participation et de co-création par rapport aux standards du PGO.

Standards PGO ³	Approches et dispositifs tout au long du cycle PGO	Auto-évaluation & actions à entreprendre
Diffusion de l'information	<ul style="list-style-type: none"> - Le point de contact PGO pour la France est identifié et ses coordonnées sont accessibles : https://www.opengovpartnership.org/members/france/ - Une page ressources recense les activités et informations relatives au PGO. Les différentes pages liées recensent l'ensemble des ressources et fournit un historique très détaillé de l'ensemble des documents produits : https://www.etalab.gouv.fr/gouvernement-ouvert - Les informations et documents sont publiés en français - À chaque cycle de co-création du plan d'action, des informations sont diffusées par les administrations en charge du PGO et relayées (presse, réseaux sociaux). - Voir la dernière annonce sur le changement de pilotage pour le PGO : https://www.modernisation.gouv.fr/nos-actions/la-ditp-devient-chef-de-file-du-partenariat-pour-un-gouvernement-ouvert 	<p>CONFORMITÉ TOTALE.</p> <p>L'ensemble des ressources documentées par Etalab, anciennement chef de file, devra être repris et maintenu par la DITP.</p> <p>Un calendrier plus fourni et identifié pourra être mis en place pour annoncer les étapes et événements liés au plan d'action.</p>
Espace de dialogue et de co-création	<p>Il n'existe pas de forum multipartite officiel et nominatif, en revanche :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Des échanges ont lieu via les événements et réunions PGO (notamment les Forum Open d'Etat) - L'administration cheffe de file correspond régulièrement avec des représentants de la société civile <p>Il n'existe pas de modalités de participation à distance, plusieurs événements sont organisés au sein des territoires (exemple : Forum Open d'État en Occitanie). Le contexte sanitaire actuel est susceptible de faciliter la participation à distance.</p> <p>Il n'existe pas de mécanisme de communication directe avec les parties prenantes du Plan d'action national (mis à part les communications électronique) et il n'existe pas de registre de ces communications pour outiller les travaux du Mécanisme d'évaluation indépendant.</p> <p>Il n'existe officiellement pas de dispositifs de sensibilisation auprès de réseaux tiers (universités, minis-</p>	<p>CONFORMITÉ PARTIELLE</p> <p>Les méthodologies du Forum Open d'État peuvent être pérennisées pour le prochain plan d'action.</p> <p>Les évolutions des pratiques liées à la crise du covid-19 vont permettre d'accélérer la mise en place de réunions et événements à distance.</p>

³ Les standards PGO sont détaillés ici : https://www.opengovpartnership.org/wp-content/uploads/2019/07/OGP_Participation-Cocreation-Standards20170207_FR.pdf

	<p>tères, parlement, secteur privé, territoires). En revanche, il existe un réseau très actif au sein de ces entités, qui impulse de nombreuses actions de participation et de redevabilité, sans pour autant les labelliser PGO.</p>	
<p>Copropriété et prise de décision conjointe</p>	<p>Il n'existe pas de forum multipartite officiel.</p> <p>En revanche, le PGO est porté à haut niveau, au niveau gouvernemental, appuyé par l'Elysée et des instances interministérielles se réunissent régulièrement pour faire part de leurs avancées et idées :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Réseau des correspondants ministériels des données - Réseau des correspondants de la modernisation <p>Un réseau de correspondants gouvernement ouvert est en cours de constitution.</p>	<p>CONFORMITÉ LIMITÉE</p> <p>Il faudra, comme réclamé par l'évaluation indépendante de 2019, étudier la question des meilleures modalités d'un forum multipartite institutionnalisé : quelle place pour les citoyens, quel mode de désignation, quelle fréquence, quelle autorité ?</p>

	<ul style="list-style-type: none"> - Toutefois la plateforme n'est pas ouverte aux commentaires du public 	
Espace de dialogue et de co-création	<p>Lors de l'élaboration du plan d'action :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Mise en place d'espaces de dialogue (Ministère ouvert) et de participation en ligne (plateformes d'idéation et de concertation) : voir ressources supra - Un article de blog par mois est rédigé pour informer l'avancée et les prochaines étapes. <p>Lors de la mise en œuvre du plan d'action :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Création du Forum Open d'État : réuni tous les 2-3 mois pendant un an autour de thématiques fortes du Plan d'action. Voir : https://www.etalab.gouv.fr/forum-open-d-etat - Diffusion auprès des administrations du rapport à mi-parcours du mécanisme d'évaluation indépendant 	CONFORMITÉ TOTALE
Copropriété et prise de décision conjointe	Il n'existe pas de forum multipartite officiel.	CONFORMITÉ LIMITÉE (ou non applicable)



Calendrier initial d'élaboration du Plan d'action 2 et du suivi du Plan d'action 1 (publié en février 2017)



Prise en compte des recommandations à mi-parcours du mécanisme d'évaluation indépendant

Dans son rapport à mi-parcours, le mécanisme d'évaluation indépendant (MEI) détaille cinq recommandations clés pour guider la mise en œuvre du plan d'action 2018-2020 et accompagner l'élaboration du Plan d'action 2021-2023 :

1. Formaliser le forum multipartite en se basant sur les forums Open d'État pour l'élaboration de plans d'action futurs et le suivi de la mise en œuvre des engagements.

2. Créer une dynamique autour du PGO en France en faisant appel à des responsables de premier plan et à des acteurs de la société civile en dehors de la communauté open data.

3. Les futurs plans d'action pourraient être conçus de manière à garantir le respect des promesses issues du grand débat national. Au vu de la demande populaire pour que la voix des citoyens soit plus audible dans la prise de décisions, les engagements pourraient être une concrétisation des promesses telles que la facilitation du référendum d'initiative partagée, la mise en place d'un conseil de participation citoyenne et d'autres formes de démocratie directe à l'échelle nationale et locale.

4. Œuvrer en faveur de l'éthique et de l'intégrité dans le service public. Les engagements futurs pourraient clarifier les règles de déontologie à destination des élus, des hauts fonctionnaires et des fonctionnaires parlementaires. Le prochain plan d'action pourrait être utilisé pour renforcer le rôle des déontologues du service public et rendre plus transparentes les activités de lobbying.

5. Aligner le plan d'action sur les initiatives existantes et les demandes de la société civile (par ex. garantir la transparence du registre des bénéficiaires effectifs, open justice, transparence des paiements/revenus des industries extractives)

Extrait du rapport du MEI, novembre 2019 : https://www.opengovpartnership.org/wp-content/uploads/2019/11/France_Design_Report_2018-2020_FR.pdf

En ce qui concerne la mise en œuvre du plan d'action 2018-2020, les recommandations du MEI se traduisent dans les actions et actualités suivantes :

- **Le transfert du pilotage national du PGO d'Etalab à la DITP permet d'élargir le spectre des communautés impliquées** dans les actions de gouvernement ouvert, en particulier les agents publics et les acteurs des territoires, deux types de publics très impliqués dans de nombreuses initiatives de la DITP, par exemple : la communauté [Futurs Publics](#) regroupe plus de 700 agents publics sur le sujet de l'innovation publique, ou le [Hub des communautés](#) qui regroupe 2000 membres. >> **Echo à la recommandation 2 du MEI "créer une dynamique autour du PGO"**<<
- Le [Centre Interministériel de la participation citoyenne de la DITP](#), lancé en novembre 2019, propose une offre interministérielle de conseil et d'expertise dédiée à la participation citoyenne. Il permettra de développer un contact régulier et diversifié avec les citoyens à travers un large spectre de sujets. Le CIPD cherche à cadrer une nouvelle ambition sur l'exigence de la méthode de participation de l'État. Cette méthode pourra être utilisée dans le cadre de l'élaboration du prochain plan d'action.

>> Echo aux recommandations 3 et 5 du MEI <<

- **L'organisation de la [convention citoyenne pour le climat](#)** entre octobre 2019 et juin 2020 permet d'adresser de manière beaucoup plus directe et concrète les préoccupations de la société civile, notamment celles exprimées lors de la mobilisation des Gilets jaunes et du Grand débat national sur les enjeux de justice sociale et environnementale. Le processus d'implémentation des recommandations est en cours ; il conviendra de l'évaluer.

>> Echo aux recommandations 3 et 5 du MEI <<

- [La loi de transformation de la fonction publique](#), adoptée le 6 août 2019 renouvelle plusieurs règles en matière d'intégrité et d'équité dans la fonction publique. Deux décrets d'application, adoptés en janvier 2020 viennent clarifier et renforcer certaines dispositions liées aux déclarations d'intérêts et à la déontologie :
 - o [Décret n° 2020-37 du 22 janvier 2020 modifiant le décret n° 2016-1967 du 28 décembre 2016 relatif à l'obligation de transmission d'une déclaration d'intérêts prévue à l'article 25 ter de la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 portant droits et obligations des fonctionnaires](#)
 - o [Décret n° 2020-69 du 30 janvier 2020 relatif aux contrôles déontologiques dans la fonction publique](#)

>> Echo à la recommandation 4 du MEI <<

En ce qui concerne l'évaluation du plan d'action 2018-2020 et l'élaboration du plan d'action 2021-2020, les recommandations du MEI se traduiront par les actions suivantes :

Sur la méthodologie de participation et de co-création (recommandations 1 et 2) :

- Premier trimestre 2021 : Consultation en ligne pilotée par la DITP ;
- Premier et second trimestres 2021 : Forums Open d'État avec la Société civile et Assemblées délibératives avec des citoyens ;
- Second trimestre 2021 : Synthèse et Rédaction du plan d'action 2021-2023 ;
- Août 2021 : date limite pour soumettre le plan d'action.

Sur le contenu et la nécessité de mieux aligner les engagements du plan d'action avec les demandes de la société civile (recommandations 3, 4 et 5), plusieurs axes sont à l'étude dans le prochain plan d'action :

- les enjeux environnementaux et les suites de la convention citoyenne pour le climat
- la lutte contre l'épidémie (ouverture des données et des codes sources)
- les enjeux territoriaux et l'action publique locale
- la transparence des résultats de l'action publique et l'usager au cœur de cette action
- la participation citoyenne
- les enjeux de l'inclusion numérique
- France Relance (ouverture des données et des codes sources)

Mise en œuvre des engagements

Synthèse - Avancée des engagements

Le tableau suivant propose une synthèse de l'avancée des engagements en octobre 2020.

	Non réalisé	Limité	Substantiel	Achevé
Engagement 1				
Engagement 2				
Engagement 3				
Engagement 4				
Engagement 5				
Engagement 6				
Engagement 7				
Engagement 8				
Engagement 9				
Engagement 10				
Engagement 11				
Engagement 12				
Engagement 13				
Engagement 14				
Engagement 15				
Engagement 16				
Engagement 17				
Engagement 18				
Engagement 19				
Engagement 20				
Engagement 21				

Engagement n°1 - Renforcer la transparence sur l'efficacité et la qualité des services publics avec les usagers

Ambition : Permettre aux usagers d'exprimer leur avis. Restaurer la confiance des citoyens envers l'administration, améliorer la qualité des services rendus aux usagers, notamment pour mieux cibler les actions d'amélioration mais aussi consolider l'engagement du service public dans une culture de l'efficacité. Donner aux citoyens accès à un même niveau d'information.

- Une première vague d'affichage d'indicateurs de qualité concernera notamment : des services des impôts aux particuliers, des tribunaux, des consulats, des caisses de sécurité sociale
- Promotion des méthodes et développement des outils de mesure de la satisfaction usagers
- Expérimentation de dispositifs numériques de recueil et d'exploitation d'avis et de suggestions des usagers
- Tous les services publics en relation avec les usagers rendront compte de la qualité des services qu'ils délivrent en affichant des indicateurs de performance et de satisfaction dans les sites d'accueil physique et sur les sites Internet délivrant des services numériques

Administrations porteuses : Ministère de l'Économie, des Finances et de la Relance, Direction interministérielle de la transformation publique

Autres acteurs impliqués :

Tous les ministères, tous les services publics en relation avec les usagers

Avancement	Pas commencé	Limité	Substantiel	Achevé
Résultats et impacts	<p>Dans le cadre du déploiement du programme transparence, à date, ce sont plus de 30 réseaux de services publics qui publient leurs résultats (<i>via</i> des indicateurs de "performance" et de "satisfaction"). Les publications ont lieu de manière physique (affichage dans les locaux) et de manière numérique (affichage sur les sites internet des services publics).</p> <p>De plus, nous avons lancé en juin 2019 le site resultats-services-publics.fr qui regroupe les résultats, consultables en toute transparence et en open data.</p> <p>Cette plateforme centralise tous les jeux de données (indicateurs sélectionnés) des administrations (impôts, lycées, police, gendarmerie, préfectures etc.).</p> <p>Les affichages physiques et numériques qui se poursuivent permettent aux usagers et aux agents de consulter les résultats et ainsi, de prendre conscience de la volonté du service public de rendre des comptes et de s'améliorer continuellement.</p> <p>De plus, le dispositif Voxusagers en phase d'expérimentation commence son déploiement (expérimentations dans quelques caisses d'assurance retraite et de la santé au travail (Carsat) notamment) et permet aux usagers d'exprimer leur avis en toute transparence sur leur rapport à l'administration et d'obtenir une réponse en ligne du service concerné.</p>			
Calendrier respecté	<p>Le lancement en juin 2019 du site resultats-services-publics.fr est un 1er jalon. Son déploiement a fonctionné et pourra être évalué début 2021 afin de vérifier si l'ensemble des services publics visés (environ 50) ont rejoint la démarche de transparence.</p> <p>De même, le déploiement de Voxusagers (en cours) pourra être mesuré sur la durée.</p>			
Prochaines étapes	<p>L'objectif est que l'ensemble des services publics en contact avec des usagers publient des résultats d'ici la fin 2020 (cible de 50 à atteindre).</p> <p>La suite consistera à faire évoluer les indicateurs des administrations de manière homogène, en lien avec les priorités de l'équipe expérience usager et du programme Services Publics +.</p>			
Ressources	<p>https://voxusagers.gouv.fr/</p> <p>https://www.resultats-services-publics.fr/</p> <p>À partir de novembre, la nouvelle plateforme d'expérience usagers sera accessible <i>via</i> www.service-public.fr</p>			

Point de contact :

Jordan Bel

Chef de projet Transparence, Direction Interministérielle de la Transformation publique

jordan.bel@modernisation.gouv.fr

Engagement n°2 - Accroître la transparence de la commande publique

Ambition : Publier en open data les données essentielles relatives à la commande publique, dans un standard international (*Open Contracting Data Standard*) en incluant l'ensemble des parties prenantes, multiplier les usages pratiques de transparence de la commande publique, notamment au niveau territorial, et participer aux instances internationales sur le sujet.

Administration porteuse : Ministère de l'Économie, des Finances et de la Relance, Ministère de la Transformation et de la Fonction publiques

Autres acteurs impliqués : Acteurs publics locaux : Conseil régional et Secrétaire général aux affaires régionales (SGAR) de Bretagne, ville de Rennes, Région Bourgogne Franche Comté

Avancement	Pas commencé	Limité	Substantiel	Achévé
Résultats et impacts	<p>Concevoir un « flux unique » de données des marchés publics et le mettre à disposition sur data.gouv.fr : réalisé</p> <p>Le flux unique a été finalisé et publié en octobre 2018, son pilotage est assuré par le Secrétariat général des ministères économiques et financiers. Ce fichier consolidé contient les données essentielles de plus de 180 000 des marchés d'acheteurs publics ainsi que leurs profils d'acheteurs.</p> <p>Travailler sur le périmètre des données intégrées au « flux marché » pour aller au-delà des « données essentielles » prévues par décret : en cours</p> <p>Les travaux sont en cours en lien avec des groupes d'acteurs (acheteurs, entreprises, éditeurs) dans le cadre du Plan de transformation numérique de la commande publique (action 16) et devront être finalisés fin 2022.</p> <p>Développer et utiliser des usages innovants relatifs aux données de la commande publique au sein des observatoires de la commande publique des 2 territoires d'expérimentation : la région Bretagne et Occitanie : réalisé</p> <ul style="list-style-type: none"> – La région Occitanie a construit une plateforme d'accès aux marchés publics : http://scope-occitanie.mystrikingly.com/ – La région Bretagne développe un outil basé sur une cinquantaine d'indicateurs pour piloter sa politique d'achat, il sera mis à disposition du public prochainement via https://data.bretagne.bzh/ <p>D'autres territoires ont été sensibilisés au sujet via plusieurs événements impliquant les observatoires de la commande publique territoriaux.</p> <p>Diffuser les standards à la communauté internationale via le <i>Contracting 5</i>, intégrer de nouveaux pays à la dynamique : mis en suspens</p> <p>La France ne participe plus aux travaux du <i>Contracting 5</i>. En revanche, l'engagement de la France dans ce collectif s'est matérialisé par la publication des données essentielles dans un format OCDS.</p> <p>Développement d'une politique d'accompagnement et de formation des acteurs à la transformation numérique de la commande publique : non réalisé</p> <p>Un financement a été obtenu pour réaliser cette action dans le cadre du Plan d'action pour la transformation de la commande publique : un plan d'action en matière de formation devrait être adopté d'ici la fin de l'année 2020.</p>			
Calendrier respecté	Le plan d'action a été globalement respecté.			
Prochaines étapes	A définir lors du prochain plan d'action.			
Ressources	Billet de blog, le point sur les données essentielles de la commande publique, octobre 2018 https://www.data.gouv.fr/fr/reuses/le-point-sur-les-donnees-essentielles-de-la-commande-publique-1-10-2018/			

Point de contact :

Jean-François Thibous

Directeur de projet auprès de la directrice des affaires juridiques, MEFR

jean-francois.thibous@finances.gouv.fr

**Recommandations du Mécanisme d'évaluation indépendant :
La chercheuse du MEI préconise de faire de cet engagement
une priorité dans le prochain plan d'action.**

Elle préconise également d'envisager les mesures suivantes :

- Fournir des informations plus spécifiques concernant le type de données à inclure
- Lancer une campagne d'information pour sensibiliser le public à l'existence de ces données et à leur utilisation.
- Préparer des vidéos et autres supports pédagogiques pour expliquer aux acteurs de la société civile, notamment les petites entreprises, comment utiliser le flux unique de données
- Clarifier la formulation suivante: "formation des acteurs à la transformation numérique de la commande publique" (en indiquant par exemple quels acteurs et quelle formation sont concernés).

Engagement n°3 – Poursuivre la transparence de l'aide au développement

Ambition : Améliorer l'accessibilité des données de l'aide publique au développement et élargir le périmètre des données publiées (zones géographiques, acteurs, etc.) :

- Étendre la publication des données à de nouvelles zones géographiques
- Publier les données de l'aide publique au développement fournies par de nouveaux acteurs, comme Proparco (AFD)
- Fusionner la publication des données sur une plateforme unique
- Publier les données d'impacts et/ou de résultats sur les projets (AFD)
- Continuer de fournir des données au Comité d'aide au développement (CAD) de l'OCDE respectant les derniers standards de l'OCDE

Administrations porteuses :

- Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères
- Agence française de développement

Autres acteurs impliqués :

- Direction générale du Trésor
- Initiative internationale sur la transparence de l'aide
- Publish What You Fund

Avancement	Pas commencé	Limité	Substantiel	Achevé
Résultats et impacts	<p>La publication des données d'aide au développement est désormais réalisée sur une plateforme unique créée en 2018 - https://opendata.afd.fr.</p> <p>Le périmètre des données publiées a été élargi :</p> <ul style="list-style-type: none"> – Passage de 36 à 47 pays – Publication élargie aux financements en non souverain et aux résumés des évaluations des projets – Données des activités de Proparco publiées depuis 2019 <p>En ce qui concerne les données d'impact et/ou de résultats sur les projets, il est aujourd'hui possible de consulter des informations sur les caractéristiques du projet (calendrier, descriptif, type d'aide, données financières). La question de l'impact et des résultats des projets est en cours d'examen.</p> <p>La déclaration de la France de ses données statistiques auprès du Comité d'aide au développement de l'OCDE, dans le respect de ses directives de notification, a connu une réelle amélioration en termes de qualité et de précision.</p> <ul style="list-style-type: none"> – Tous les opérateurs publics concernés sont consultés pour collecter des informations et améliorer la comptabilisation en aide publique au développement des actions de la France – La DG Trésor travaille avec les contributeurs pour améliorer le renseignement des informations statistiques et le MEAE conduit des sessions de formation auprès des opérateurs contributeurs <p>Une revue par les pairs de l'OCDE a été menée en mai 2019 sur la déclaration statistique.</p>			

Le MEAE et l'AFD ont connu une progression au sein du classement de l'ONG britannique Publish What You Fund, évaluant les bailleurs à partir des données disponibles selon le standard de l'initiative pour la transparence de l'aide au développement (IATI), passant de 45,9 à 48,9 points pour le MEAE et de 46,5 à 58,5 points pour l'AFD.

Calendrier respecté	Oui, échéances relativement respectées.
----------------------------	---

Prochaines étapes	Actualisation des données pays pour les projets mis en œuvre par le MEAE au premier trimestre 2021 après consultation des postes diplomatiques <ul style="list-style-type: none">– Élargissement du périmètre géographique aux postes volontaires– Publication potentielle des données d'impacts et de résultats des projets de l'AFD– Intégration de nouveaux acteurs : à l'horizon de l'automne 2021, meilleure exposition des données, par exemple celles relatives à l'action de coopération des collectivités locales (en lien avec la Délégation pour l'action extérieure de collectivités locales)– Publication systématique de données sur le site de l'IATI en fonction des moyens disponibles
--------------------------	--

Ressources	Lien vers la plateforme unique des données de l'aide au développement : https://opendata.afd.fr Toutes les sources d'information des données de l'aide au développement sont répertoriées : https://www.data.gouv.fr/fr/posts/les-sources-dinformation-sur-laide-publique-au-developpement/ Aid Transparency Index, Publish What You Fund : https://www.publishwhatyoufund.org/wp-content/uploads/dlm_uploads/2020/06/2020-Aid-Transparency-Index-report.pdf Compte-rendu du Forum Open d'Etat : https://www.etalab.gouv.fr/opengov-transparence-de-laide-publique-au-developpement-retour-sur-le-forum-open-detat-6
-------------------	--

Points de contact :

Alya Ben Haj Ali

Chargée de mission redevabilité, Agence française de développement

benhajalia@afd.fr

Laure Serra

Rédactrice au Pôle « Aide publique au développement »,

Ministère de l'Europe et des affaires étrangères

laure.serra@diplomatie.gouv.fr

Recommandations du Mécanisme d'évaluation indépendant

La chercheuse du MEI préconise que cet engagement soit poursuivi dans le prochain plan d'action. Les mesures suivantes pourraient être envisagées :

- Élargissement du champ d'informations publiées, dont les données financières et budgétaires comme et les indicateurs de performance ou les données déclarées par d'autres entités du MEAE (données humanitaires, des collectivités locales, etc.).
- Inclusion explicite du ministère de l'Économie et des Finances dans le texte de l'engagement
- Meilleure valorisation de la documentation existante pour mieux informer les citoyens et encourager la réutilisation des données
- Mise en place d'une fonction permettant aux citoyens de poser des questions et la rendre visible sur la plateforme d'open data

Engagement n°4 - Enrichir le service public de la donnée : vers une nouvelle liste de données de référence

Ambition : Accroître l'impact des politiques ministérielles d'ouverture des données publiques et bâtir des infrastructures de données, en :

- Facilitant l'application du principe d'ouverture des données par défaut
- Favorisant les réutilisations des données publiques ouvertes, notamment celles qui représentent un intérêt fort pour l'économie et la société
- Évaluant l'impact des ouvertures et réutilisation des données publiques

Administration porteuse : Ministère de la Transformation et de la Fonction publiques, Direction interministérielle du numérique, Etalab

Autres acteurs impliqués : Ministère de la Transition écologique, Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères, Ministère de l'Intérieur, Ministère de la Culture, Ministère de l'Éducation nationale, Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation, Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche.

Avancement	Pas commencé	Limité	Substantiel	Achevé
Résultats et impacts	<p>Poursuivre le développement de data.gouv.fr</p> <p>Le développement de data.gouv.fr a été poursuivi, conformément à l'engagement inscrit dans la feuille de route du plan d'action (ajout de nouvelles fonctionnalités, point de contact pour les citoyens ou entreprises pour demander l'ouverture de données (mais pas de feature dédiée), etc.). Par ailleurs, d'importants travaux visant l'amélioration des données ont été réalisés autour des schémas de données. Depuis cet été, il est possible de lier un schéma référencé sur schema.data.gouv.fr à une ressource sur data.gouv.fr.</p> <p>Développer des verticales sectorielles</p> <p>Des « verticales » dédiées à des thématiques ont également été développées – voir par exemple :</p> <ul style="list-style-type: none">- Entreprise.data.gouv.fr : plateforme des données entreprises (base SIRENE, répertoire national des associations)- Adresse.data.gouv.fr : plateforme des données adresse regroupant les données de la base adresse nationale mais aussi les outils permettant d'explorer les données (géocodeur, carte interactive, API, validateur base adresse locale)- Cadastre.data.gouv.fr : données cadastrales ouvertes comprenant notamment les données relatives aux transactions immobilières issues de la base Demande de Valeur Foncière (DVF). Ces données ont fait l'objet de la mise en place d'un outil de découverte des données foncières : https://app.dvf.etalab.gouv.fr- Geo.data.gouv.fr : plateforme des données géographiques ouvertes- Transport.data.gouv.fr : point d'accès national aux données aux données de transport <p>De même, Etalab a mis à disposition des administrations des « bouquets » d'API, permettant de regrouper les fournisseurs de données sur une thématique spécifique et réaliser l'interfaçage technique – voir Entreprise.api.gouv.fr et Particulier.api.gouv.fr.</p> <p>En termes d'impact, on pourra notamment se référer à l'ouverture et la mise à disposition des données foncières, comprenant une application de data visualisation : deux semaines après son ouverture, l'application avait reçu plus d'un</p>			

million de visites. En mars 2020, 7,3 millions de personnes s'étaient rendues sur l'application, avec une moyenne de 20 000 visites par jour.

Enrichir le service public de la donnée

Le bilan de l'engagement est toutefois plus contrasté en ce qui concerne l'action relative à l'enrichissement du Service Public de la donnée (SPD) cette question restant totalement ouverte. Par ailleurs, indépendamment de l'élargissement du périmètre du SPD auquel il travaille, Etalab estime qu'il serait souhaitable de travailler, dans un premier temps, à la fiabilisation du socle initial.

Calendrier respecté	Le calendrier n'est que partiellement respecté car l'action relative à l'enrichissement du service public de la donnée n'est pas encore réalisée.
Prochaines étapes	<p>Etalab a initié un travail de co-construction de sa feuille de route en matière d'open data. Parmi les éléments sur lesquels Etalab souhaite progresser :</p> <ul style="list-style-type: none">– L'amélioration de la qualité et de l'interopérabilité des données, identification des données à fort impact– « Découvrabilité » des jeux de données– Accompagnement des producteurs et des réutilisateurs de données... <p>En 2020, Etalab souhaite mener une réflexion approfondie visant à comprendre les usages des différents acteurs et identifier ainsi les nouvelles grandes priorités pour l'open data français.</p> <p>Le 26 juin 2020, Etalab a lancé deux enquêtes utilisateurs :</p> <ul style="list-style-type: none">– Enquête auprès des usagers de la plateforme data.gouv.fr– Enquête auprès des producteurs de données qui publient sur la plateforme data.gouv.fr <p>En ce qui concerne le service public de la donnée, Etalab souhaiterait accroître la qualité et la pérennité de mise à disposition des données en travaillant de concert avec les producteurs de données concernés. Ce travail porte notamment sur la documentation, l'évolution des schémas de données mais aussi la capacité des fournisseurs de données à fournir sans rupture de service, les données issues du SPD.</p> <p>Etalab souhaite également continuer à enrichir les verticales (données et API).</p>
Ressources	Application sur l'ouverture des données de valeurs foncières

Point de contact :

Romain Talès

Chef de la mission data, Direction interministérielle du numérique,
Ministère de la Transformation et de la fonction publique

romain.tales@modernisation.gouv.fr

Engagement n°5 - Désigner des administrateurs ministériels des données et accompagner la mise en œuvre du principe d'ouverture par défaut

Ambition : Les données publiques constituant un levier de transformation des administrations, de transparence de l'action publique et de dynamisation de l'économie, **cet engagement vise à organiser la gouvernance interministérielle sur les politiques de la donnée et accélérer l'application des dispositions légales en matière d'open data.**

Administration porteuse : Ministère de la Transformation et de la Fonction publiques, Direction interministérielle du numérique, Etalab

Autres acteurs impliqués : tous les ministères

Avancement	Pas commencé	Limité	Substantiel	Achevé
Résultats et impacts	ACTIONS DINUM			
	<p>Désigner un administrateur ministériel des données au sein de chaque ministère : partiellement réalisé</p> <p>Les administrateurs ministériels des données ont été nommés dans la plupart des ministères, à l'exception du ministère de la culture (dont l'AMD est en cours de recrutement), du Ministère du Travail, de l'Emploi et de l'insertion et du Ministère de la Cohésion des territoires et des Relations avec les collectivités territoriales.</p> <p>Animer le réseau des administrateurs ministériels des données : réalisé</p> <p>Le réseau des administrateurs ministériels est animé par la DINUM ; les AMD sont réunis de manière trimestrielle sous la forme d'un comité de pilotage. Indépendamment de cette instance, la DINUM échange régulièrement avec les différents AMD autour des projets ayant attiré à la donnée.</p> <p>Accompagner les administrations et renforcer le dialogue autour de l'ouverture des données publiques : réalisé, actions au fil de l'eau</p> <p>Des actions d'accompagnement des administrations, de renforcement du dialogue autour de l'ouverture des données publiques et d'acculturation à la démarche d'ouverture ont été menées, mais il s'agit d'un travail de long terme, qui est toujours en cours.</p> <p>Cet accompagnement s'est traduit par de nombreuses ouvertures de données :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Accompagnement de la DGFIP dans l'ouverture de la base DVF - Accompagnement du MTE dans l'ouverture des données relatives à la consommation énergétique des bâtiments à travers notamment un accompagnement spécifique de l'ADEME dans l'ouverture de la base DPE - Accompagnement du ministère de la santé dans l'ouverture des données relatives au COVID19 à travers l'accompagnement de Santé Publique France dans le référencement des données sur data.gouv.fr. <p>Le catalogue des API référencées sur api.gouv.fr pour faciliter une meilleure circulation des données a également été enrichi.</p> <p>Guides.etalab.gouv.fr a également été créé afin d'accompagner les administrations dans l'ouverture et la circulation des données, la transparence des algorithmes publics et l'ouverture des codes sources de logiciels.</p> <p>Des événements de type hackathons ont été organisés afin d'accompagner les administrations dans l'ouverture et l'exploitation des données, notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Datafin 1 & 2 - Données de valeurs foncières - Hackathon consommation énergétique des bâtiments 			

- Hackathon à l'asso des données (portant sur les données des associations).
Évaluer l'impact de l'ouverture des données publiques : non traité à ce stade
Le sujet de l'évaluation de l'impact de l'ouverture des données publiques n'a pas été traité à ce stade. Il s'agit d'un exercice vaste et difficile, qui prendra du temps.
Pour consulter la réalisation des engagements pris par les ministères : voir infra.

Calendrier respecté	Le calendrier a été partiellement respecté : <ul style="list-style-type: none"> – Il y a eu du retard dans la désignation de tous les administrateurs ministériels des données – L'évaluation de l'impact de l'ouverture des données n'a pas été réalisée
Prochaines étapes	DINUM <ul style="list-style-type: none"> – Poursuivre l'animation du réseau des AMD et la dynamique lancée ; poursuivre l'accompagnement et l'acculturation à l'ouverture des données. – Développer l'offre de service de la DINUM (Etalab) en matière d'ouverture et de circulation des données en accompagnant les ministères dans la mise en place de stratégies centrées sur la donnée. – Développer l'offre de service de la DINUM (Etalab) en matière d'éclairage des politiques publiques par la donnée (DA6) portée dans le cadre du programme d'accélération tech.gouv. – Développer l'offre de service de la DINUM (Etalab) en matière d'API-fication des données notamment dans le cadre de la mise en œuvre du Dites-le-nous une fois en aidant les producteurs de données à exposer leurs API et les fournisseurs de services à développer des services innovants exploitant tout le potentiel de ces données.
Ressources	Plus d'informations sur les administrateurs ministériels des données https://www.etalab.gouv.fr/la-communaute-des-administrateurs-ministeriels-des-donnees-se-mobilise-pour-accelerer-la-mise-en-oeuvre-de-la-politique-des-donnees Bilan actions Etalab 2019 : https://www.etalab.gouv.fr/annee-2019-pour-etalab-une-retrospective

Point de contact :

Romain Talès

Chef de la mission data, Direction interministérielle du numérique, Ministère de la Transformation et de la Fonction publique

romain.tales@modernisation.gouv.fr

Recommandations du mécanisme d'évaluation indépendant :

La chercheuse du MEI préconise que cet engagement ne soit pas poursuivi dans le prochain plan d'action. Elle préconise à la place de :

- Publier des informations sur la coordination interministérielle de la politique d'open data ;
- Clarifier les objectifs des différentes réunions de coordination et en informer le public (exemples : comité de pilotage bimensuel, rencontre trimestrielle entre les administrateurs de données) ;
- Clarifier le statut des engagements spécifiques à chaque ministère en les reliant à l'engagement général ;
- Fusionner les engagements concernant le soutien à apporter aux services de l'administration et aux collectivités locales afin de clarifier les besoins et les responsabilités de chacun et de définir la stratégie à adopter
- Lancer une campagne de sensibilisation au sujet de l'open data afin de faire naître un intérêt pour le sujet au-delà de la petite communauté existante et faire en sorte que l'engagement soit plus tourné vers l'extérieur.

Engagements open data par ministère

Ministère de l'Intérieur	Publier, sous un format réutilisable sous forme d'un fichier unique, les données relatives à la dotation globale de fonctionnement	Substantiel Les données de la DGF sont consultables, le fichier n'est pas disponible en open data : http://www.dotations-dgcl.interieur.gouv.fr/consultation/accueil.php Les données relatives au calcul de la DGF ont été publiées (critères de répartition): http://www.dotations-dgcl.interieur.gouv.fr/consultation/criteres_repartition.php
Ministère de la Transition écologique	Créer un point d'accès pour accéder à la banque de données hydrométrique pour la prévision et l'information sur les crues	En cours http://hydro.eaufrance.fr/
Ministère de la Transition écologique	Créer un point d'accès national aux données de transport pour l'information multimodale et la billettique	Réalisé https://transport.data.gouv.fr/ est le Point d'Accès National aux données de transport, il permet de rassembler les données de toute l'offre de mobilité à travers la France
Ministère de la Transition écologique	Créer un Datalake pour la diffusion des données publiques des directions générales, Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DREAL), principaux opérateurs et service statistique par l'APIfication des bases : RPLS (Répertoire du parc locatif social), Sitadel (permis de construire), Énergie (données locales d'énergie)	En cours Le développement du dispositif de diffusion de données par API est en cours de finalisation. À son ouverture en 2021, il permettra l'accès par API des bases de référence suivantes : RPLS (Répertoire du parc locatif social), Sitadel (permis de construire), Énergie (données locales d'énergie).
Ministère de la Transition écologique	Faciliter les projets d'aménagement et de construction durables par un accès pour tous (citoyens, professionnels, collectivités et services de l'Etat) aux règles d'urbanisme du territoire français via une géoplateforme de l'urbanisme	Réalisé Le géoportail de l'urbanisme est opéré par l'IGN sous maîtrise d'ouvrage du MTE. Le site web est ouvert et fonctionnel. Il est consultable par API. https://www.geoportail-urbanisme.gouv.fr/info-general/
Ministère de la Transition écologique	Développer l'offre de logement par une plateforme de données sur le foncier	Réalisé L'application de données de valeur foncière est proposée par la mission Etalab et permet de visualiser les données DVF (demandes de valeurs foncières), correspondant aux mutations à titre onéreux réalisées les cinq dernières années.

Les données DVF brutes sont téléchargeables sur le site <https://www.data.gouv.fr> depuis le 24 avril 2019 et sont produites par la direction générale des Finances publiques.

Le CEREMA, opérateur du MTE, met à disposition les données foncières sur le site <https://datafoncier.cerema.fr/>

Ministère de la Transition écologique

Faciliter la maîtrise de la consommation et des dépenses en matière d'énergie par un point d'accès national aux données (y compris le crowdsourcing des données d'approvisionnement et des prix pétroliers)

Réalisé

Open Data Réseaux Énergies (ODRÉ) est une plateforme open data de mise à disposition de données multi-énergies, multi-opérateurs et multiterritoires sur les thématiques de production, consommation, stockage, territoires et régions, infrastructures et marchés. Ces données sont accessibles sur la plateforme :

<https://opendata.reseaux-energies.fr/pages/accueil/>

Les données des diagnostics de performance énergétique (DPE) de l'Ademe, sont disponibles :

<https://data.ademe.fr/datasets/dpe-des-logements?>

Ministère de la Transition écologique

Faciliter le Cadastre Minier ouvert de mise à disposition de données et services numériques sur les projets miniers

Réalisé

Le portail de titres miniers et autorisations est accessible à l'adresse camino.beta.gouv.fr.

Les données sont ouvertes et disponibles en .csv et .geojson sur le portail.

Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères

Constituer une équipe open data

Réalisé

Depuis janvier 2020, la DNUM assure la mission d'administration ministérielle des données et coordonne les actions du ministère en matière d'open data et de gouvernement ouvert. Un réseau de correspondants données numériques a été constitué en interne (un correspondant par direction).

Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères

Publier une série de données sur l'activité du MEAE

Substantiel

Plusieurs données publiées :

- [données concernant les populations françaises à l'étranger](#)
- [publication des déclarations de politiques étrangères de 1966 à 2018](#)
- [fonds photographique du ministère](#)

Il n'a pas été possible d'organiser de hackathon sur l'accueil des étudiants étrangers en France compte tenu des évolutions sur le plan institutionnel (mise en œuvre du paiement des droits d'inscription des étudiants étrangers) et du redéveloppement de la plateforme Études en France.

Ministère de la Culture

Fournir et formaliser un accompagnement pédagogique sur les spécificités de l'ouverture, de la diffusion et de la réutilisation des contenus culturels

Réalisé

Plusieurs actions complémentaires ont été réalisées pour les citoyens et les acteurs culturels :

- un accompagnement sur les spécificités de l'ouverture, la diffusion et la réutilisation des contenus culturels

des guides et outils pour faciliter la compréhension des enjeux liés à la gestion des droits de propriété littéraire et artistique

<https://www.culture.gouv.fr/Media/Thematiques/Innovation-numerique/Folder/Guide-pratique-dedie-a-l-ouverture-des-donnees-publiques-culturelles>

Ministère de la Culture

Accompagner les opérateurs publics à ouvrir et diffuser leurs informations publiques

Substantiel

En deux ans, le nombre de jeux de données publiés sur data.culture.gouv.fr est passé de 40 à 80. De nouvelles données "administratives" ont été ouvertes : [fréquentation des musées](#), liste de structures culturelles, [aides à la presse](#), [les données essentielles des conventions de subvention](#) . Des données culturelles emblématiques ont été ouvertes, et en premier lieu la [Base Joconde](#) qui recense 600 000 objets du catalogue collectif des musées de France.

<https://data.culture.gouv.fr/>

Parmi les chantiers à venir :

- cartographie des données, amélioration de la qualité des données, mise en place de référentiels communs
- structuration de la fonction d'administrateur ministérielle des données et d'une équipe en appui (début 2021)

Ministère de l'Éducation nationale

Désigner un administrateur ministériel des données

Réalisé

L'administrateur des données a pris ses fonctions en octobre 2019. Un comité de la donnée statistique va être mis en place d'ici fin 2020.

Ministère de l'Éducation nationale

Ouvrir et publier de nouveaux jeux de données sur des thématiques de l'enseignement scolaire

Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation

Ministère de l'Éducation nationale

Accompagner les opérateurs de l'Éducation nationale dans l'ouverture de leurs données

Partiellement Réalisé

Un comité de pilotage ministériel a lieu 2 à 3 fois par an, en présence des opérateurs.

L'ONISEP a ouvert un portail open data : <http://opendata.onisep.fr/>

Ministère de l'Éducation nationale	Organiser des événements (challenge Open Data, hackathons) et les RDV « les midis de l'Open Data » : afin d'acculturer largement les personnels à la démarche d'ouverture	Réalisé 6 événements ont été organisés pendant la période : midis de l'open data avec les personnels de l'administration centrale, des réunions annuelles avec les correspondants open data des académies. Un DataViz challenge "Education et territoires" a été organisé en 2019.
Ministère de l'Éducation nationale	Ouvrir des espaces dédiés à l'Open Data aux Régions académiques sur la plate-forme ministérielle	Réalisé Les 6 espaces Open Data expérimentaux en région académique ont été créés. On peut citer en particulier l'espace dédié Open Data pour la Région académique Normandie ouvert en mai 2018, et celui de la Région académique Occitanie en 2019. L'extension aux autres régions académiques est prévue pour fin 2020.
Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation	Publier en open data, via l'Institut national de l'origine et de la qualité (INAO), les données géoréférencées des délimitations des appellations d'origine contrôlée et des indications géographiques protégées	Réalisé Les données du parcellaire des AOC viticoles sont les plus utilisées (136 téléchargements d'après data.gouv.fr) par les collectivités locales et bureaux d'étude pour l'élaboration de documents d'urbanisme, média et chercheurs pour des recherches ou communications, organismes de contrôles pour la réalisation des opérations de contrôles terrain. Ces données ont été intégrées dans le Géoportail de l'IGN. Les données des indications géographiques protégées sont publiées sur datagouv : https://www.data.gouv.fr/fr/datasets/aire-geographique-des-igp/ .
Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation	Développer un nouveau SI de la bio en s'appuyant sur l'Agence Bio	Réalisation : substantiel Le développement du SI de la BIO a permis de mettre à plat la liste des opérateurs et de simplifier la déclaration des opérateurs bio (notification à l'administration). Pour les administrations, l'impact est perceptible par le renforcement de l'échange de données entre organismes certificateurs, INAO, Agence BIO et directions du ministère (fiabilisation des contrôles bio et de leur pilotage). À terme (action non prévue dans le plan initial), il est envisagé de mettre certaines données de Cartobio en opendata, ce qui renforcera fortement l'impact pour le public.
Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation	Ouverture de données : – sur les parcours de l'enseignement supérieur – sur la situation financière des établissements d'enseignement supérieur – sur le patrimoine bâti et non bâti des établissements	Réalisation : substantiel Des données sur Parcoursup, Trouve mon master et l'insertion professionnelles sont disponibles, explorables notamment via des applications : – Données Parcoursup – Insertion professionnelle

Le jeu de données sur les [indicateurs financiers des opérateurs de l'enseignement supérieur français](#) a été ouvert en janvier 2020.

L'ouverture des données sur le patrimoine n'a pas été réalisée.

Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation

Faciliter les usages et la mise en qualité des données et permettre l'appropriation des données de l'enseignement supérieur et de la recherche par les usagers.

Réalisation : substantiel

Une "[machine à données](#)" permettant de mettre en qualité les données a été développée, mais un manque de ressource ne permet pas de le maintenir.

[DataESR](#) est désormais l'infrastructure cœur des données de la recherche et de la science ouverte : son backoffice permet d'alimenter scanR, le baromètre de la science ouverte et expose de manière ouverte (interface web, données, API) l'ensemble des données.

5 événements ont été organisés (datacamp, ateliers, démos) avec des utilisateurs et acteurs de l'ESR pour donner à voir sur les outils et ressources.

Il a été difficile de mettre en place des actions pour valoriser les réalisations des acteurs de terrains en matière de gouvernement ouvert.

Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation

Désigner des administrateurs ministériels des données

Réalisé

Une administratrice ministérielle des données de la recherche, de l'enseignement supérieur et de l'innovation arrive le 1er novembre 2020.

Ministère du Travail, de l'Emploi et de l'Insertion

Ajout
Ouverture des données de l'index d'égalité professionnelle

Réalisé

Porté par la loi « Pour la liberté de choisir son avenir professionnel » du 5 septembre 2018, l'Index d'égalité professionnelle a été conçu pour faire progresser au sein des entreprises l'égalité salariale entre les hommes et les femmes.

Les scores égalité professionnelle des entreprises sont publiées ici :

<https://index-egapro.travail.gouv.fr/consulter-index>

Engagement n°6 - Renforcer la transparence des algorithmes et des codes sources publics

Ambition : Accompagner l'ouverture des algorithmes et des codes sources publics. La loi pour une République numérique comporte deux dispositions majeures pour plus de transparence des systèmes techniques : le principe d'information sur les traitements algorithmiques et l'obligation de communication des codes sources publics.

Pour accompagner cette démarche d'ouverture, plusieurs axes d'actions :

- sensibilisation et formation des administrations : réalisation de monographies d'algorithmes publics, formulation de recommandations pour les administrations, élaboration d'un guide d'ouverture des codes sources publics
- organisation d'événements (hackathons) autour de l'ouverture des algorithmes publics

Administrations porteuses :

- Ministère de la Transformation et de la Fonction publiques, Direction interministérielle du numérique, Etalab
- Agence nationale de la sécurité des systèmes d'information
- Ministère de l'éducation nationale

Autres acteurs impliqués :

- Chaire Innovation publique ENA-ENSCI
- Fondation internet nouvelle génération
- Acteurs de la recherche

Avancement	Pas commencé	Limité	Substantiel	Achevé
Résultats et impacts	<p>Les actions se sont principalement traduites dans la production de ressources de sensibilisation pour les ministères :</p> <ul style="list-style-type: none"> – Publication d'un guide sur les algorithmes publics : – Formalisation d'une matrice d'impact des algorithmes publics – Publication d'un guide sur l'ouverture des codes sources des logiciels – Organisation de plusieurs sessions auprès des promotions Entrepreneurs d'intérêt général : exemple promotion 2018 – Organisation d'un webinaire de sensibilisation en juin 2020 : https://www.etalab.gouv.fr/transparence-des-algorithmes-publics-regardez-le-webinaire-a-lintention-des-administrations <p>Impacts :</p> <ul style="list-style-type: none"> – Ces mesures ont contribué à la définition du programme de travail d'Etalab sur le sujet, et ont permis la mobilisation des administrations à travers un ensemble de ressources (dont le guide des algorithmes publics) – Des rencontres organisées par le PGO ont permis à Etalab de partager ses expériences avec d'autres pays impliqués (Nouvelle-Zélande, Pays-Bas, ...) – 12 algorithmes publics ont ouvert leur code source (dont 2 des collectivités, et 9 algorithmes font l'objet d'une information détaillée) <p>Les collectivités publiques s'engagent dans la dynamique :</p> <ul style="list-style-type: none"> – exemple de la métropole de Nantes qui référence 2 algorithmes métropolitains sur les tarifications solidaire et sociale des transports et de l'eau. – À la suite de cette ouverture, les règles de calcul de Nantes ont été réintégré dans le simulateur MesAides, ce qui permet aux usagers nantais d'avoir une information plus complète sur les aides auxquelles ils et elles ont droit. 			

Quelques projets emblématiques, non sans lien avec cet engagement participant à la transparence et la redevabilité ont été menés :

- [ouverture du code source et de l’algorithme de la taxe d’habitation](#)
- [ouverture du code source de l’algorithme de la taxe foncière](#)
- [ouverture du code source de CLIP OS par l’ANSSI](#)
- [ouverture du code source de l’algorithme de Parcoursup](#)
- [projet LexImpact](#), mené par l’Assemblée nationale, pour évaluer, ex-ante, les effets des réformes fiscales
- ouverture du code source des produits de la fabrique numérique du ministère du travail de l’emploi et de l’insertion, et du ministère des solidarités et de la santé. S’agissant du code du travail numérique par exemple, le grand public peut suivre l’avancement des travaux et remonter des suggestions/bugs : <https://github.com/socialgouv>.

Calendrier respecté	<p>Le calendrier est partiellement respecté.</p> <p>Certaines actions ont été dépriorisées, comme la réalisation de monographies d’algorithmes publics (permettant d’identifier les enjeux techniques, juridiques, organisationnels).</p> <p>Les projets d’ouverture d’algorithmes et de codes sources du Ministère de l’Education nationale n’ont pas abouti dans le calendrier donné.</p>
Prochaines étapes	<p>DINUM</p> <ul style="list-style-type: none">– Actions de sensibilisation : rédaction des monographies d’algorithmes publics, production de nouvelles ressources, organisation d’un événement– Accompagnement de deux ministères (Éducation nationale et Douanes) et de deux collectivités (Grand Lyon et Ville d’Antibes) dans leurs démarches d’inventaire des algorithmes publics <p>Ministère de l’Éducation nationale</p> <p>Dans le cadre d’un groupe de travail dédié à l’ouverture des algorithmes et des codes sources (tels que l’affectation des élèves ou les mouvements et affectations des personnels), les travaux doivent se poursuivre et permettre de statuer, au regard de l’importance du chantier à conduire, sur le calendrier d’ouverture des algorithmes</p> <p>Le recensement de tous les algorithmes est ainsi en cours. Plusieurs directions ont travaillé à l’harmonisation de la rédaction de la mention obligatoire prévue commune lorsqu’une décision individuelle est prise à partir d’un algorithme. Cette mention obligatoire figure désormais dans les textes et applications concernés.</p>
Ressources	<p>Rapport de l’ENA sur les enjeux éthiques et de responsabilité autour des algorithmes publics, 2020</p> <p>Répertoire de ressources sur les algorithmes publics mis à disposition par Etalab</p> <p>Page sur l’ouverture des données et des codes sources de la DGFIP</p>

Point de contact :

Simon Chignard

Conseiller stratégique, Etalab, Direction interministérielle du numérique,

Ministère de la Transformation et de la Fonction publiques

simon.chignard@data.gouv.fr

Recommandations du mécanisme d’évaluation indépendant :

Le prochain plan d’action pourrait se concentrer sur la transparence des algorithmes et des codes sources, en :

- Incluant un engagement sur l’ouverture effective des algorithmes et des codes sources, pour aller au-delà d’un simple soutien organisationnel
- Prenant des mesures pour rendre les algorithmes compréhensibles pour le grand public ;
- Garantissant l’ouverture des bases de données de certains algorithmes.

Engagement n°7 - Accompagner les territoires dans la mise en œuvre du principe d'ouverture des données par défaut

Ambition : Accompagner les territoires dans la mise en œuvre du principe d'ouverture des données publiques par défaut en pérennisant l'initiative Opendatalocale et en donnant davantage de visibilité sur l'avancée de l'ouverture des données dans les collectivités territoriales

Administration porteuse : Ministère de la Transformation et de la Fonction publiques, Direction interministérielle du numérique, Etalab

Autres acteurs impliqués :

- Association Open Data France
- Ministère de l'Intérieur

Avancement	Pas commencé	Limité	Substantiel	Achévé
Résultats et impacts	<p>Entretien et enrichir les ressources pédagogiques et méthodologiques à destination des territoires</p> <p>À travers le programme DCANT, la DINUM échange régulièrement avec les associations représentatives d'élus autour des sujets d'open data afin de s'assurer que les problématiques des territoires soient bien prises en compte.</p> <p>En 2018, Etalab a travaillé main dans la main avec l'équipe DCANT pour faire connaître ses travaux sur les données géographiques à l'écosystème des collectivités. De nombreux outils ont été conçus et défendus conjointement, notamment le Forum des Interconnectés de décembre 2018, co-organisé par DCANT, qui a été l'événement de lancement du dispositif Base adresses Locales.</p> <p>Etalab est historiquement très impliqué dans la chaîne de production de la Base Adresse Nationale, étant l'acteur national de référence aux côtés de l'IGN. Éminemment locale, la donnée Adresse est produite au plus près du terrain, et renseignée dans des outils qui font transiter l'information du local vers le national, en s'appuyant sur une multitude d'acteurs. Le dispositif "Bases Adresses Locales" a été créé par Etalab fin 2017. Il intègre une suite d'outils à destination des collectivités et des services de l'État déconcentré. Ces outils servent à opérationnaliser les compétences de collectivités en termes d'adressage, et mettre à jour la Base Adresse Nationale.</p> <p>Pérenniser l'offre de formation à destination des territoires en capitalisant sur de nouveaux partenariats et en établissant un réseau de formateurs</p> <p>La formation à destination des territoires est un sujet qui n'a pas été développé à ce stade par manque de ressources. Les territoires peuvent toutefois capitaliser sur les différents guides développés par Etalab (guides.etalab.gouv.fr) ainsi que sur schema.data.gouv.fr, offrant un point d'accès unique aux schémas de données existants.</p> <p>Par ailleurs, Etalab accompagne l'ANCT dans l'utilisation de ses outils relatifs aux données géographiques (notamment l'adresse) afin qu'elle soit en mesure d'aider au mieux les collectivités.</p> <p>Continuer à faire évoluer le socle commun de données locales</p> <p>Etalab a étroitement collaboré avec l'association Open data France pour la mise en œuvre de l'open data par défaut au sein des territoires. La création de schema.data.gouv.fr permet de donner une visibilité accrue au socle commun de données locales et est ainsi un réel moyen d'accompagner les territoires dans la mise à disposition de données de qualité.</p>			

Mise en place d'un observatoire open data des territoires

L'Observatoire Open data des territoires a été créé :

<http://www.observatoire-opendata.fr/>.

Calendrier respecté	Calendrier partiellement respecté.
Prochaines étapes	<p>Etalab relance actuellement les travaux sur les bases adresses locales en appui de la nouvelle startup d'État de l'ANCT « Bases adresses locales ». Etalab va poursuivre son accompagnement de l'ANCT dans l'utilisation de ses outils relatifs aux données géographiques (notamment l'adresse) afin qu'elle soit en mesure d'aider au mieux les collectivités.</p> <p>Les échanges et la collaboration avec les collectivités territoriales vont se poursuivre via le programme DCANT.</p> <p>Etalab va poursuivre le développement de schema.data.gouv.fr afin d'intégrer de nouveaux schémas de données toujours en lien direct avec la plateforme data.gouv.fr (intégration des schémas dans le processus de publication des données).</p>
Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation	<p>Présentation du projet des Bases adresses locales : https://agence-cohesion-territoires.gouv.fr/un-editeur-de-bases-adresses-locales-pour-les-collectivites-268</p> <p>Consultation de l'état en cours de l'ouverture des données publiques dans les territoires : http://www.observatoire-opendata.fr/resultats/</p>

Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation

Romain Talès

Chef de la mission data, Direction interministérielle du numérique,

Ministère de la Transformation et de la Fonction publique

romain.tales@modernisation.gouv.fr

Recommandations du mécanisme d'évaluation indépendant :

La chercheuse du MEI préconise que cet engagement soit poursuivi dans le prochain plan d'action et que :

- Une évaluation exhaustive soit menée pour comprendre pour quelles raisons si peu de territoires participent à la démarche d'ouverture des données, afin de mieux cibler les formations et les supports pédagogiques ;
- Le gouvernement garantisse que les données à inclure dans le socle commun soient clairement identifiées ;
- Les représentants locaux de la société civile et les populations des territoires participent à la mise en œuvre de l'engagement, soit par la mise à disposition d'informations sur les obligations des territoires, soit par l'accès aux données du socle commun, afin que l'engagement soit plus inclusif.

Engagement n°8 – Créer un laboratoire d'intelligence artificielle ouvert par l'État

Ambition :

Préfigurer le laboratoire d'intelligence artificielle ouvert pour l'État, définir l'organisation cible de l'équipe et engager des processus d'expérimentation avec les ministères.

Administration porteuse: Ministère de la Transformation et de la Fonction publiques, Direction interministérielle du numérique, Etalab

Autres acteurs impliqués :

- Inria (partenariat scientifique)
- Direction interministérielle de la transformation publique (accompagnement sur le volet métier)
- Ensemble des ministères

Avancement	Pas commencé	Limité	Substantiel	Achévé
Résultats et impacts	<p>Créé en 2019, le Lab IA permet d'accompagner les administrations pour utiliser et développer des outils et méthodes d'intelligence artificielle dans leurs métiers. Il repose sur trois piliers : accompagner les administrations sur des besoins spécifiques (via des appels à manifestations d'intérêt), développer des ressources mutualisées et enfin animer l'écosystème IA et data sciences de l'administration.</p> <p>Parmi les 6 projets accompagnés en 2019 en partenariat avec la DITP, cinq ont pu être poursuivis en 2020 par les administrations accompagnées. Les 15 projets accompagnés en 2020 aboutiront au début de l'année 2021.</p> <p>Deux projets d'outils mutualisés d'IA publique ont été portés directement par l'équipe du Lab IA et sont réutilisables par les administrations et la société civile :</p> <ul style="list-style-type: none"> – Un projet sur la pseudonymisation a été réalisé en lien avec la Cour de Cassation et le Conseil d'État pour accélérer l'ouverture des décisions de justice. Un guide sur la pseudonymisation a été publié (https://guides.etalab.gouv.fr/pseudonymisation/) et un code source adapté aux données du Conseil d'État a été ouvert (https://github.com/etalab-ia/pseudo_conseil_etat) – Un projet sur les données francophones dans le domaine de l'IA (PIAF - https://piaf.etalab.studio/) : un logiciel d'annotation a été développé en open source (https://github.com/etalab/piaf), un jeu de données crowdsourcé ouvert en open data (https://www.data.gouv.fr/fr/datasets/piaf-le-dataset-franco-phone-de-questions-reponses/) et un moteur de questions réponses est en cours de développement – L'IA permet par exemple le traitement en langage naturel des questions des usagers du Code du travail numérique, développé par le ministère du travail, de l'emploi et de l'insertion (https://code.travail.gouv.fr/) pour apporter une réponse juridiquement qualifiée et compréhensible à une question en français courant. 			
Calendrier respecté	Oui			
Prochaines étapes	Le Lab IA doit se consolider, pérenniser son budget et ses moyens et lancer de nouveaux projets aussi bien dans les administrations qu'au sein du Lab IA pour proposer des outils mutualisés.			
Ressources	Page du Lab IA : https://www.etalab.gouv.fr/datasciences-et-intelligence-artificielle			

Point de contact :

Paul-Antoine Chevalier

Responsable du Lab IA, Etalab, Direction interministérielle du numérique,
Ministère de la Transformation et de la Fonction publiques

paul-antoine.chevalier@data.gouv.fr

Recommandations du mécanisme d'évaluation indépendant :

Malgré la pertinence croissante de l'IA dans le monde contemporain, la chercheuse du MEI préconise que cet engagement ne soit pas poursuivi dans le prochain plan d'action. Il ne prévoit que la publication de feuilles de route ministérielles et ne comporte aucune disposition en relation avec le public qui permettrait d'améliorer la participation citoyenne ou la redevabilité.

Engagement n°9 - Ouvrir l'administration à de nouvelles compétences et accompagner les initiatives ouvertes au sein de l'État

Ambition : Rapprocher les administrations et les écosystèmes numériques, pérenniser les initiatives d'innovation ouverte dans l'administration et diffuser ces pratiques : programme Entrepreneur.e d'Intérêt général (EIG), incubateurs ministériels, hackathons, etc.

Administration porteuse : Ministère de la Transformation et de la Fonction publiques, Direction interministérielle du numérique

Autres acteurs impliqués : Ministère de l'Intérieur ; Ministère de la Transition écologique et solidaire ; Ministère de la Cohésion des territoires ; Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères ; Ministère de l'Économie, des Finances et de la Relance ; Ministère de la Culture.

Avancement	Pas commencé	Limité	Substantiel	Achevé
Résultats et impacts	<p>Résultats pour le Programme Entrepreneurs d'intérêt général : réalisé</p> <p>Le programme EIG a été pérennisé en loi de finances pour 2020, et une quatrième promotion a été lancée le 1^{er} septembre 2020.</p> <ul style="list-style-type: none"> – Près de 30% des EIG ont été pérennisés dans l'administration à la suite du programme, créant désormais un réseau inter-administrations de compétences numériques ; – D'autres programmes d'innovation ouverte ou d'internalisation des compétences ont été lancés à la DINUM : l'appel à manifestation d'intérêt intelligence artificielle, co-piloté par la DITP et la DINUM, et le commando UX, piloté par la DINUM. <p>Le réseau d'anciens EIG a été créé https://doc.eig-forever.org/reseau-eig.html. Par ailleurs, un sondage à destination des professionnels du numérique a été lancé par Etalab en 2019, qui a reçu près de 450 réponses et dont les résultats pourront permettre d'élaborer des recommandations législatives ou réglementaires.</p> <p>Résultats d'engagements particuliers des ministères : partiellement réalisé</p> <p><u>Ministère de l'Intérieur</u></p> <p>Plusieurs démarches de coproduction de données ont été lancées :</p> <ul style="list-style-type: none"> – Dans le cadre de la création de l'Observatoire des finances et de la gestion publique locales, sur les données financières locales détenues par l'Etat et les collectivités, un travail a été engagé avec les élus ; – Mise en place d'une méthode visant à valoriser les données du ministère, notamment le Registre National des Associations (dialogue avec les réutilisateurs et amélioration de la qualité des données) et le Registre National des Elus (aider les services à mieux répondre aux demandes des usagers et des journalistes) <p>Dans le champ des sciences des données, plusieurs projets ont été menés, notamment dans le cadre du programme EIG :</p> <ul style="list-style-type: none"> – la création d'un jeu de données anonymisées d'apprentissage de reconnaissance de véhicules automobiles à partir des images du contrôle automatisé de l'ANTAI 			

- la consolidation d’une API, co-construite grâce aux données INSEE, permettant de reconnaître des personnes décédées dans un fichier. Cette API sera inscrite au catalogue du ministère

Les hackathons prévus dans le cadre de ce plan d’action, notamment le Hackathon “Data Secours” et un hackathon organisé avec le ministère de la Santé sur les données des noyades ont dû être reportés en raison de la crise sanitaire.

Ministère de l’Europe et des Affaires étrangères

L’exercice continu de recueil de besoins DNUM combiné à des enseignements d’un précédent hackathon ministériel ont permis d’aider à spécifier quelques réalisations numériques comme :

- la mise en place d’un service géomatique utilisant les composantes libres d’Open Street Map et coordonné avec l’IGN
- la refonte du fil d’Ariane
- plusieurs projets relatifs aux démarches des français de l’étranger (état civil, vote électronique, prise de rendez-vous)

Des travaux de refonte et de modernisation des services offerts aux Français qui voyagent, ou résidents à l’étranger sont en cours :

- nouvelle version de l’application “Conseils aux voyageurs” ;
- travaux relatifs à la mise en place du vote par internet pour les Français de l’étranger, (élections consulaires de 2021, élections législatives de 2022) ;
- chantier de dématérialisation de l’état-civil des Français nés à l’étranger et de nouveaux téléservices : atterrissage à partir de 2021.

Ministère de la Transition écologique

3 projets de data-science menés par le ministère, en lien avec le programme EIG :

- PrédiSauvetage (prévention des accidents maritimes)
- CartoBio (cartographie des parcelles bio)
- CibNav (aide au contrôle des navires professionnels)

Événements GreenTech pour mettre l’innovation au service des défis de la transition écologique : par exemple [un hackathon sur la rénovation énergétique des bâtiments a été](#) organisé en juin 2020.

Ministère de la Culture

Mise en ligne de [la plateforme des collections du Mobilier national](#). Plusieurs nouveaux défis EIG dans le cadre de la promotion 4 :

- [Atlas Culture](#) : visualisation des politiques culturelles territoriales
- [SEDAccord](#) : facilitation de la collecte des archives numériques publiques

Ministère de la Transformation et de la Fonction publiques

- mise en place de la [bibliothèque des initiatives RH](#)
- accompagnement des agents à la prise de risque, au droit à l’erreur *via* le projet [Espaces tous risques](#).

Calendrier respecté	La majorité des actions a été réalisée selon le calendrier annoncé.
Prochaines étapes	Direction interministérielle du numérique Accompagnement de la nouvelle promotion EIG 4 (plus de 40 personnes recrutées, soit quatre fois plus que la première promotion EIG), lancement de la promotion EIG 5 en 2021, mise en œuvre des actions en cours et non finalisées.

Ministère de la Transition écologique :

De nouveaux projets alliant données et environnement sont en cours, *via* la promotion EIG4 : EnviNorma (contrôle des sites industriels), France Transition (faciliter l'accès aux aides publiques à la transition écologiques), Monitor Fish (contrôle des activités de navires de pêche)

<https://entrepreneur-interet-general.etalab.gouv.fr/>

Ressources**Point de contact :**

Soizic Pénicaud

Responsable du pôle accompagnement et communauté,

Direction interministérielle du numérique

soizic.penicaud@data.gouv.fr

Recommandations du mécanisme d'évaluation indépendant :

Cet engagement étant déjà sérieusement avancé, la chercheuse du MEI suggère qu'il ne soit pas poursuivi dans le prochain plan d'action.

Engagement n°10 - Créer des incubateurs de services numériques dans chaque ministère

Ambition : cet engagement vise à diffuser les pratiques d'innovation ouverte et agile développées par la mission beta.gouv auprès des administrations publiques. Deux objectifs :

- Créer de plus en plus de startups d'État répondant à des problématiques de politique publiques avec des partenaires publics nouveaux
- Lancer des incubateurs ministériels, et généraliser, à terme, la présence de tels incubateurs dans chaque ministère

Administration porteuse : Ministère de la Transformation et de la Fonction publiques, Direction interministérielle du numérique,

Autres acteurs impliqués :

- Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères
- Ministère de la Transition Écologique
- Ministère de la Cohésion des territoires
- Ministère de l'Intérieur
- Ministère de l'Éducation nationale
- Ministère de la Culture

Avancement	Pas commencé	Limité	Substantiel	Achévé
Résultats et impacts	<p>Il existe aujourd'hui 7 incubateurs ministériels :</p> <ul style="list-style-type: none"> – La mission beta.gouv.fr à la DINUM anime un réseau de structures partenaires au sein des ministères et autres organismes publics, parfois appelés "Incubateurs" ou "Fabriques" – La méthodologie des startups d'État (ou "manifeste") guide les équipes dans le développement de services publics numériques : à travers des investissements ciblés sur des problèmes réels, en mettant le numérique au service d'un impact réel, à travers une méthode incrémentale et itérative (lancement d'un premier service et l'améliorer selon le retours des usagers), des services fonctionnels (pas de maintenance sans usages), une autonomie des équipes pilotées par des objectifs d'impacts et non de moyens. <p>Parmi les impacts remarquables :</p> <ul style="list-style-type: none"> – un programme budgétaire spécifique a été créé afin financer l'accélération des startups d'État à fort impact pour les politiques publiques (programme FAST : Fonds d'accélération des startups d'État) – des startups d'État sont des services publics nationaux, par exemple : le projet Signaux Faibles détecte les entreprises en difficulté, le projet Aidants Connect facilite les démarches numériques réalisées par des aidants de personnes en difficulté <p>Exemples d'incubateurs :</p> <ul style="list-style-type: none"> – Le Lab100bis au ministère de l'Éducation nationale, ouvert en juin 2018, offrant à tous les acteurs de l'éducation nationale un environnement favorable à la collaboration et à l'innovation pour expérimenter, échanger, apprendre et tester rapidement des solutions répondant aux défis de l'éducation d'aujourd'hui et de demain. – La fabrique numérique des ministères du travail, de l'emploi et de l'insertion, et des solidarités et de la santé créée en 2017, a vocation à porter et accélérer le développement de produits numériques au profit de l'en- 			

semble des ministères sociaux. Elle développe notamment le code du travail numérique (<https://code.travail.gouv.fr/>) et l'index égalité professionnelle (<https://index-egapro.travail.gouv.fr/>).

- Au sein de la fabrique, tous les produits, notamment ceux sélectionnés à l'issue d'appels à idées annuels auprès des agents des ministères sociaux, sont open-source et avec un processus de développement public et transparent. <https://www.fabrique.social.gouv.fr/>.
- Le Ministère de la Culture a fait le choix de créer un "atelier numérique" en septembre 2020 pour proposer un centre de compétences aux agents qui identifient un manque ou un problème de politique culturelle, accompagner les métiers sur les appels à projets et expérimenter l'émergence et le passage à l'échelle de projets innovants.

Exemple d'une startup d'État liée à la transparence et la redevabilité : pilotée par l'Ambassadeur pour le Numérique, la startup d'État [Disinfo](#), vise à réduire les vulnérabilités aux manipulations de l'information.

Calendrier respecté	Les jalons annoncés dans le plan d'action sont globalement respectés. La généralisation des incubateurs dans chaque ministère est en cours : aujourd'hui 7 ministères ont des incubateurs, bientôt 8 avec celui du Ministère de la Culture.
Prochaines étapes	L'approche continue de se déployer avec de nouveaux ministères et administrations, et notamment : <ul style="list-style-type: none">– l'Agence nationale à la cohésion des territoires– l'Agence nationale à la sécurité des systèmes d'informations– le Ministère de la Culture– le Ministère de la Justice– le Ministère de l'Europe et des affaires étrangères
Ressources	Méthodes et documentation à disposition de la communauté des incubateurs : https://doc.incubateur.net/communaute/ Liste des incubateurs : https://beta.gouv.fr/approche/incubateurs

Point de contact :

Florian Delezenne

Chef de mission beta.gouv.fr, Direction interministérielle du numérique,
Ministère de la Transformation et de la Fonction publiques

florian.delezenne@beta.gouv.fr

Recommandations du mécanisme d'évaluation indépendant :

- Malgré l'importance de l'adoption de nouvelles approches dans l'administration en règle générale, le présent engagement ne s'inscrit pas dans les principes du PGO.
- La chercheuse du MEI suggère que cet engagement ne soit pas poursuivi dans le prochain plan d'action, à moins d'être adapté aux objectifs d'accès à l'information. Il pourrait par exemple s'agir d'inclure les citoyens dans les affaires publiques et de leur donner les moyens de demander des comptes aux responsables publics.
- Le prochain plan d'action pourrait se focaliser sur les incubateurs qui mettent des informations à la disposition du public ou qui favorisent la participation citoyenne. Cela pourrait inciter les décideurs publics à utiliser la méthodologie de l'incubateur pour ouvrir le gouvernement

Engagement n°11 - Améliorer la fluidité des données au sein de l'État pour simplifier les démarches administratives en ligne (pour l'administration et pour l'utilisateur)

Ambition :

Le terme "France-Connect plateforme" initialement proposé dans le plan d'action peut porter à confusion, car il n'est pas utilisé en tant que tel aujourd'hui.

Il s'agit de mettre en place une offre de service à destination des administrations pour :

- Faciliter la circulation des données entre les administrations qui gèrent des démarches et services en ligne (via la mise en place d'interfaces de programmation ou API)
- Simplifier, pour l'utilisateur la saisie d'informations lors de l'utilisation d'un service, et mettre ainsi en œuvre le principe du "Dites-le-nous-une fois" (DNLUF)

Administration porteuse : Ministère de la Transformation et de la Fonction publiques, Direction interministérielle du numérique

Autres acteurs impliqués : l'ensemble des ministères, et en particulier DGFIP, CNAF, MTE, Pôle Emploi, MESRI (RENATER), DSS

Avancement	Pas commencé	Limité	Substantiel	Achévé
Résultats et impacts	<p>Cette offre de service, portée par l'équipe API au sein du pôle DATA de la DINUM, se matérialise par :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la mise à disposition d'outils (api.gouv.fr, DataPass ainsi que les bouquets API Particulier, & API entreprise). - la mise à disposition de l'expertise de la DINUM sur le sujet des API (cadre juridique, API FranceConnectées, design d'API, utilisation des outils, etc.). <p>Les administrations concernées par les objectifs du CITP de novembre 2019 sont les principales bénéficiaires de cette offre de service, et elles avancent rapidement sur les enjeux de production et d'exploitation des API. Le critère DLNUF est également intégré dans l'observatoire des démarches en ligne.</p> <p>L'un des axes prioritaires pour les futurs développements de l'offre de services sont les collectivités territoriales, qui souhaitent également simplifier leurs services en ligne, et ainsi disposer d'API pour faciliter la circulation des données.</p> <p>Éléments de bilan et exemples concrets d'utilisation :</p> <p>Le nombre d'API référencées sur api.gouv.fr a doublé en moins d'un an (passage de 30 à 60 API).</p> <p>Plusieurs services en ligne utilisent des données afin de simplifier les démarches à destination des usagers :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Simulateurs des droits sociaux qui exploitent les données de la DGFIP et de la DSS pour le pré-remplissage du revenu fiscal de référence et des derniers salaires ; - Demande d'allocation de logement en ligne qui va récupérer les derniers salaires perçus (T4 2020) et qui récupère déjà les données relatives au revenu fiscal de référence. 			
Calendrier respecté	N/A			

Prochaines étapes

La stratégie d'API-fication des services et des démarches en ligne est vouée à se renforcer *via* plusieurs actions :

- définition d'une doctrine définissant les principes stratégiques et technologies essentielles en matière d'échange de données et permettant de rationaliser les pratiques des fournisseurs de données
- développement d'API FranceConnectées : pour permettre à un fournisseur de service en ligne de récupérer un ensemble de données associées à une utilisation FranceConnect et à un usager d'éviter de saisir des données de manière superflue. L'ambition est de généraliser ce principe pour toutes les démarches du TOP 250
- référencement des API existantes sur api.gouv.fr afin de disposer d'un point d'entrée unique et de rendre les API découvrables. Depuis janvier 2020, le nombre d'API référencées est passé de 39 à 60

Cela démontre que les administrations publiques plébiscitent l'utilisation de ce catalogue commun.

Ressources

Point de contact :

Romain Talès

Chef de la mission data, Direction interministérielle du numérique,
Ministère de la Transformation et de la fonction publique

romain.tales@modernisation.gouv.fr

Recommandations du mécanisme d'évaluation indépendant :

La chercheuse du MEI suggère que cet engagement ne soit pas poursuivi dans le prochain plan d'action, à moins de l'adapter aux objectifs d'élargissement de l'accès à l'information, de participation citoyenne aux affaires publiques et de redevabilité de l'administration.

Le plan d'action pourrait aussi regrouper tous les engagements relatifs à l'administration électronique et à la numérisation des services publics. Cela permettrait de mieux comprendre la stratégie globale. Cela permettrait également de fluidifier les initiatives de gouvernement ouvert dans tous ces engagements (par exemple, en liant la numérisation à la publication de données sur l'efficacité des services et le budget).

Engagement n°12 - Développer des nouveaux formats d'échange avec la société civile : le Forum Open d'État

Ambition : Le gouvernement ouvert s'appuie sur les principes de redevabilité et de dialogue entre le citoyen et la société civile. L'objectif des Forums Open d'État est de proposer un espace de discussion informel pour permettre aux citoyens et aux agents de l'État d'échanger sur un thème du plan d'action, partager les savoirs, les pratiques et les expériences.

Administration porteuse : Ministère de la Transformation et de la Fonction publiques, Direction interministérielle du numérique

Autres acteurs impliqués : Dataactivist, Vraiment Vraiment, Communauté open gov

Avancement	Pas commencé	Limité	Substantiel	Achévé
Résultats et impacts	<p>Expérimenter un format de forum d'échange en organisant 5 forums « Open d'État »</p> <p>Six forums Open d'État ont été organisés entre mars 2018 et juin 2019, sur différentes thématiques, parmi lesquelles : la transparence de l'aide publique au développement, l'ouverture de la science, l'ouverture des données essentielles de la commande publique, etc. (voir liste complète des thèmes, ainsi qu'un article dédié sur chacun des forums).</p> <p>Ces forums ont rassemblé un public divers, mêlant administration et société civile. Ils ont été conçus dans un format participatif, avec des temps d'atelier et de plénière.</p> <p>En termes d'impact et de réalisation, on pourra notamment souligner le Forum Open d'État n°2, ayant permis de travailler sur l'engagement n°20 du plan d'actions de l'OGP « Assurer une plus grande transparence des activités des représentants d'intérêts », porté par la Haute Autorité pour la transparence de la vie publique, au travers d'ateliers. Plus d'informations.</p> <p>Documenter le format des forums « Open d'État » pour permettre aux administrations de le répliquer</p> <p>Un vadémécum a été réalisé pour documenter le format des forums et permettre à d'autres d'en organiser</p> <p>Mettre à disposition une plateforme de dialogue en ligne pour échanger sur les engagements en dehors des Forums Open d'État</p> <p>Le forum Etalab a été mis à disposition pour interagir en dehors des rencontres</p> <p>Pérenniser les Forums Open d'État</p> <p>La démarche n'a toutefois pas été pérennisée à la DINUM.</p>			
Calendrier respecté	Le calendrier a été respecté.			
Prochaines étapes	À définir lors de l'élaboration du prochain plan d'action.			
Ressources	https://www.etalab.gouv.fr/forum-open-d-etat			

Point de contact :

Clémence Pène

Cheffe de projet innovation publique, Direction interministérielle de la Transformation publique

clemence.pene@modernisation.gouv.fr

Recommandations du mécanisme d'évaluation indépendant :

Étant donné que cet engagement est déjà bien avancé, la chercheuse du MEI suggère qu'il ne soit pas poursuivi dans le prochain plan d'action.

L'administration pourrait en revanche :

- - Généraliser ce format original à des thématiques non-définies par l'administration pour éviter que son champ soit trop restreint ;
- - Faire du forum Open d'État le forum multipartite de la France pour l'élaboration des futurs plans d'action et le suivi de leur mise en œuvre.

Engagement n°13 - Mettre en place un tableau de bord ouvert et contributif des démarches sur internet

Ambition : afin d'améliorer la qualité des services en ligne proposés par l'État, cet engagement vise à mettre en place une démarche ouverte et contributive pour :

- Rendre visible l'ensemble des démarches administratives disponibles en ligne par la création d'un tableau de bord
- Améliorer ces démarches pour les rendre plus accessibles, plus ergonomiques (et réduire ainsi le non-recours au droit) : en mettant en place un dispositif de rétroaction permettant aux usagers d'indiquer des dysfonctionnements et aux administrations de les prendre en compte.

Administration porteuse : Ministère de la Transformation et de la Fonction publiques, Direction interministérielle du numérique

Autres acteurs impliqués : usagers votant sur les démarches administratives.

Avancement	Pas commencé	Limité	Substantiel	Achevé
Résultats et impacts	<p>L'engagement s'est concrètement traduit par la mise en place de l'observatoire des démarches numériques de l'État :</p> <ul style="list-style-type: none"> – L'observatoire suit la qualité et l'avancement de la dématérialisation des démarches de l'État les plus utilisées (250 démarches). – Pour chacune des 250 démarches de l'observatoire, nous recueillons l'avis des usagers à la fin de chaque démarche, grâce au bouton "je donne mon avis" en cours d'installation. – Les résultats sont publiés sur le site – Un fort accent est mis sur les enjeux d'accessibilité <p>Un bouton "je donne mon avis" est installé sur 61% des démarches, permettant aux usagers de faire remonter les irritants et dysfonctionnements.</p> <p>L'évaluation des démarches par les usagers est suivie par une équipe interne, et des équipes "commandos UX" ont été mises en place pour améliorer la qualité des démarches dans plusieurs ministères.</p>			
Calendrier respecté	Le calendrier a été respecté.			
Prochaines étapes	<p>Généralisation du bouton "je donne mon avis"</p> <p>Mise en place de "commandos UX" sur toutes les démarches mal évaluées par les usagers afin d'améliorer leurs scores.</p>			
Ressources	<p>Observatoire : https://observatoire.numerique.gouv.fr</p> <p>Commandos UX : https://design.numerique.gouv.fr/commando-ux/</p> <p>Données en open data sur le tableau de bord : https://www.data.gouv.fr/fr/datasets/observatoire-de-la-dematerialisation-de-qualite-tableau-de-bord-des-demarches-phares-de-letat/</p>			

Point de contact :

Georges Bayard

Pôle design des services en ligne, Direction interministérielle du numérique,
Ministère de la Transformation et de la Fonction publiques

georges.bayard@modernisation.gouv.fr

Recommandations du mécanisme d'évaluation indépendant

Cet engagement étant déjà sérieusement avancé, la chercheuse du MEI suggère qu'il ne soit pas poursuivi dans le prochain plan d'action.

L'administration pourrait en revanche :

- Fusionner les engagements concernant la numérisation des services publics en un seul engagement comprenant plusieurs étapes et garantir la possibilité pour les citoyens de donner leur avis sur sa mise en œuvre, afin de mieux comprendre la liste des démarches existantes et la stratégie du gouvernement
- Lancer une campagne d'information sur cet engagement unique, afin de toucher un plus large public.

Engagement n°14 - Organisation en France un sommet international sur les Gov Tech

Ambition : L'ambition du gouvernement est de donner une pleine visibilité à l'écosystème des gov tech, en positionnant la France comme un pays de référence sur le sujet et en mettant en lumière ses réussites.

Administration porteuse : Ministère de la Transformation et de la Fonction publiques, Direction interministérielle du numérique

Avancement	Pas commencé	Limité	Substantiel	Achevé
Résultats et impacts	Trois GovTech Summit ont été organisés à Paris en 2018, 2019 et 2020. De nombreuses conférences ont impliqué des agents publics, notamment de la DINUM et de la DITP, qui ont pu valoriser de nombreux dispositifs GovTech (startup d'État, EIG, Vox-Usagers) Par ailleurs, plusieurs actions ont été menées sur cette thématique au sein de la DINUM, avec notamment pour objectif de faciliter la mise en relations des acteurs. Un guichet GovTech, ouvert aux acteurs de la GovTech et ayant pour ambition de favoriser une meilleure connaissance mutuelle (offre-besoin) et la réutilisation de solutions éditées par la société civile (entreprises, associations) pour répondre aux besoins des administrations, a été lancé au premier semestre 2020. Fort des premiers retours de cette activité exploratoire, une action dédiée a été intégrée à la feuille de route Tech.Gouv de la DINUM (Action LA5- Lab GovTech : Favoriser l'identification des solutions GovTech pouvant répondre aux besoins des administrations, et faciliter la mise en relation des acteurs), pour accompagner la montée en puissance du dispositif.			
Calendrier respecté	Calendrier respecté			
Prochaines étapes	N/A			
Ressources	Gov Tech Summits : https://www.govtechsummit.eu/			

Point de contact :

Albane Sautory

Chargée de mission relations internationale, Direction interministérielle du numérique
albane.sautory@modernisation.gouv.fr

Recommandations du mécanisme d'évaluation indépendant :

Le sommet s'étant déjà tenu, la chercheuse du MEI préconise que cet engagement ne soit pas poursuivi dans le prochain plan d'action. Si ce sommet devient un rendez-vous régulier, l'administration pourrait :

- Axer l'évènement sur l'usage des technologies en faveur de la transparence, de la participation citoyenne et de la lutte contre la corruption afin de l'inscrire dans les principes du PGO ;
- Prévoir des séances ouvertes au grand public, comme des formations, des ateliers et des séances thématiques qui pourraient intéresser d'autres organisations de la société civile (travaillant par exemple sur l'environnement ou les droits humains)

Engagement n°15 - Outiller les administrations pour associer les citoyens à la décision publique

Ambition : Proposer des ressources, outils et méthodes, pour faciliter l'usage des consultations ouvertes en ligne et associer les usagers et citoyens à la décision publique.

Administration porteuse : Ministère de la Transformation et de la Fonction publiques, Direction interministérielle du numérique puis Direction interministérielle de la Transformation publique

Autres acteurs impliqués : écosystème de la civic tech française

Avancement	Pas commencé	Limité	Substantiel	Achevé
Résultats et impacts	Etalab a développé, en partenariat avec des acteurs de la civic tech, et mis à disposition la plateforme consultation.etalab.gouv.fr , reprise par la DITP sur https://participation-citoyenne.gouv.fr/ . Lancée à l'occasion du Sommet mondial du Partenariat pour un gouvernement ouvert en 2016, la plateforme a été graduellement enrichie pour mettre à disposition des administrations six outils de consultation ouverte sur internet, avec un parcours usagers simple, un accompagnement pour l'organisation des consultations, des procédures d'achat innovantes et une communauté de plus de cent agents publics. Éléments de bilan à août 2019 (avant reprise DITP) disponibles sur le blog d'Etalab : « Depuis la création de la plateforme, 61 administrations ont été accompagnées et conseillées pour réaliser leur consultation, le kit de cadrage a été téléchargé 420 fois, 65 plateformes ont été générées pour être testées et utilisées, 19 consultations ont été réalisées de bout en bout. Le projet a aussi permis de soutenir les acteurs de la civic tech française en leur donnant accès à des marchés pour plus d'un million et demi d'euros en cumulé. Du fait de la variété des fonctionnalités, ces consultations ont été de tous types : appel à projet, concertation, consultation longue, consultation éclair, 100% en ligne ou au contraire mixant contributions en ligne et travail en présentiel. »			
Calendrier respecté	Le calendrier a été respecté.			
Prochaines étapes	Le dialogue entre l'administration et les citoyens sera désormais piloté par le Centre interministériel de la participation citoyenne, à la DITP.			
Ressources	https://www.etalab.gouv.fr/consultation-etalab-gouv-fr-une-plateforme-pour-promouvoir-le-dialogue-entre-administration-et-citoyens https://participation-citoyenne.gouv.fr			

Point de contact :

Centre interministériel de la participation citoyenne
participationcitoyenne@modernisation.gouv.fr

Recommandation du mécanisme d'évaluation indépendant

La chercheuse du MEI recommande la mesure suivante pour mettre cet engagement en œuvre : Faire en sorte que les consultations publiques deviennent obligatoires dans l'élaboration de la décision publique, notamment pour la rédaction des lois et des règlements.

Engagement n°16 - Accompagner la mise en œuvre des principes de transparence et de participation citoyenne à l'international

Ambition : Appuyer les pays francophones dans la mise en œuvre des principes de transparence de l'action publique et de participation citoyenne, *via* :

- Le Projet d'Appui aux Gouvernements Ouverts dans les pays en développement Francophones (PAGOF) destiné à renforcer les capacités des administrations et de la société civile des pays ciblés en matière de transparence, redevabilité, participation citoyenne. Trois pays pilotes : Côte d'Ivoire, Burkina Faso, Tunisie ;
- La participation de la France au fonds multi-bailleurs du PGO pour : accompagner des pays à l'éligibilité au PGO et appuyer des recherches sur le gouvernement ouvert ;
- Le prix "solution numérique innovante", récompensant des projets d'ouverture de données publiques, de lutte contre la corruption, de relations entre gouvernement et citoyens ;

Administration porteuse : Agence française de développement, Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères

Autres acteurs impliqués :

- Expertise France
- Agence française de coopération médias (CFI)
- Transparency International

Avancement	Pas commencé	Limité	Substantiel	Achevé
Résultats et impacts	Projet PAGOF			
	<p>L'objectif de 15 engagements intégrés aux plans d'action des pays pilotes (Côte d'Ivoire, Burkina Faso, Tunisie) a été atteint :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Une subvention de 4,5M d'euros a été allouée pour 3 ans. Après une phase de sensibilisation des trois pays en 2018, le programme s'est concentré en 2019 sur des activités d'accompagnement à l'open data (Tunisie : transports et open data locale, Côte d'Ivoire : données budgétaires, Burkina Faso : méthodes de collecte et publication, transparence du budget communal). En 2020, certaines activités ont été suspendues du fait des mesures sanitaires. - Un site internet spécifique au projet permet d'en suivre les avancées : https://www.pagof.fr/ - Des séminaires régionaux pour la promotion des principes du gouvernement ouvert ont eu lieu en 2018 et 2019, rassemblant plus de 15 pays d'Afrique francophones <p>Impacts pays par pays :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Côte d'Ivoire : formations sur budget participatif dans les collectivités locales, actions de promotion de l'open data, actions de lutte contre la corruption et le racket (guide pratique illustré et simplifié pour la connaissance des droits et la bonne gouvernance pour les procédures les plus demandées) <ul style="list-style-type: none"> o Burkina Faso : accompagnement à la co-construction du deuxième plan d'action, accompagnement des espaces de dialogue et d'interpellation communautaire (EDIC) sur la gestion du budget communal, collecte et publication de données produites dans les ministères et institutions publiques sous format ouvert et accessible par tous. 			

- Tunisie : renforcement du droit d'accès à l'information, ouverture de données dans le secteur des transports, sensibilisation au niveau local sur les principes de gouvernement ouvert.

Fonds multi-bailleurs

La France a versé un million d'euro au fonds géré par le PGO. Si les financements apportés aux pays bénéficiaires n'ont pas directement permis à de nouveaux pays francophones d'adhérer au PGO, plusieurs impacts sont à relever :

- un profil francophone a été recruté au sein du Secrétariat permanent du PGO, permettant ainsi d'accompagner de manière plus pertinente les pays
- plusieurs pays francophones ont bénéficié de fonds pour mettre en œuvre leurs engagements

Valorisation de projets numériques open gov

Après une édition pilote du prix "solutions numériques innovantes" en 2017, le prix a été intégré dans le projet "Connexions citoyennes", piloté par CFI et cofinancé par l'AFD, le MEAE et CFI, destiné à soutenir des jeunes porteurs de projets *civic tech* (incubation et aide à l'amorçage). Lancé en 2020, les impacts du projet seront mesurables d'ici 2021.

Calendrier respecté	Le calendrier des actions a été respecté.
Prochaines étapes	<p>Le projet PAGOF 1 est prolongé jusqu'en décembre 2021. Une réflexion est en cours, pour financer une deuxième phase du PAGOF permettant d'intégrer les nouveaux membres du PGO (Sénégal et Maroc) et renforcer l'appui régional.</p> <p>Des réflexions sont en cours sur le renouvellement du financement au fonds multi-bailleurs.</p> <p>Le projet connexions citoyennes II a été lancé en septembre 2020. Après le lancement d'un MOOC pour accompagner la mise en œuvre d'un projet <i>civic tech</i>, des sessions d'incubation, d'aides financières à l'amorçage, d'animation de la communauté seront organisées début 2021.</p>
Ressources	<p>Guide des pratiques et expériences réussies en Afrique francophone (2018 et 2019)</p> <p>Guide des actes communaux et des procédures administratives pour les citoyens (Côte d'Ivoire, 2019)</p> <p>Portail d'open data du Burkina Faso</p> <p>Guide de l'open gov local (Tunisie, 2019)</p> <p>Rapport annuel du fonds multi-bailleurs PGO (2020)</p> <p>Lauréats du prix Numérique et Transparence (2017)</p> <p>Projet connexions citoyennes II (2020-2021)</p>

Point de contact :

Sarah Hayes
Droits humains et gouvernement ouvert,
Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères
sarah.hayes@diplomatie.gouv.fr

Léna Bonnemains
Redevabilité, transparence des finances publiques et lutte contre la corruption
Ministère de l'Europe et des affaires étrangères
[lena.bonnemains@diplomatie.gouv.fr](mailto:lana.bonnemains@diplomatie.gouv.fr)

Mélissa Arslan
Réforme de l'Etat
arslanm@afd.fr

Recommandations du mécanisme d'évaluation indépendant :

Au vu de prisme exclusivement international de cet engagement, la chercheuse du MEI préconise qu'il ne soit pas poursuivi dans le prochain plan d'action. La collaboration internationale est un aspect essentiel du PGO et le soutien de la France aux pays francophones souhaitant adhérer au partenariat est louable.

Néanmoins, les plans d'action du PGO sont censés prévoir des activités à l'échelle nationale plutôt qu'un soutien à d'autres pays en matière de gouvernement ouvert.

Le gouvernement pourrait toutefois fusionner les engagements relatifs à l'aide au développement, afin de les faire correspondre aux objectifs nationaux de la France vis-à-vis du PGO.

Engagement n°17 - Donner les moyens aux citoyens de contrôler et s'impliquer dans les décisions publiques sur la transition écologique et le développement durable

Ambition : cet engagement a pour ambition d'impliquer davantage les citoyens et la société civile dans l'élaboration des politiques publiques liées à la transition écologique selon deux axes :

- Implication des citoyens dans l'élaboration de plans de mise en œuvre des accords internationaux, notamment le Plan national d'adaptation au changement climatique (PNACC) et le plan d'action des objectifs de développement durable (ODD)
- Ouverture de données publiques environnementales et consultation des études d'impact

Administration porteuse : Ministère de la Transition écologique

Autres acteurs impliqués :

- Conseil national de la transition écologique (CNTE)
- Ministères contribuant aux 17 objectifs de développement durable : tous les ministères
- Établissements publics, en particulier : Institut national de la statistique et des études économiques, Agence Française de Développement
- Services déconcentrés de l'État

Avancement	Pas commencé	Limité	Substantiel	Achevé
Résultats et impacts	<p>Cet engagement est en avancement limité si l'on considère les actions initialement prévues. L'organisation de la Convention citoyenne pour le climat (CCC) constitue toutefois une réelle avancée en matière de participation citoyenne et de délibération pour le climat.</p> <p>Association des citoyens dans l'élaboration des plans de mise en œuvre des accords internationaux et des politiques publiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> – Le ministère met à disposition plusieurs portails d'information pour inviter les citoyens à participer à des consultations, faire connaître l'agenda 2030 en matière d'ODD (près de 300 000 vues en 2019). La communauté Explor'ables a été créée pour défricher en profondeur les tendances et signaux faibles. Elle comprend des porteurs de projets, des chercheurs, des membres d'administrations et d'instances de dialogues (CNET, plateforme ODD) <p>Accès à l'information et ouverture de données environnementales :</p> <ul style="list-style-type: none"> – Il est désormais possible de consulter les projets ayant été soumis à étude d'impact sur une plateforme en ligne, conçue au cours d'un atelier participatif : https://www.projets-environnement.gouv.fr/pages/home/. Ce site a donné lieu à plus de 18 000 vues en 2019 – 20 jeux de données SINOE sont disponibles sur le portail open data de l'ADEME : https://data.ademe.fr/datasets – Les données sur les ventes de produits phytopharmaceutiques (BNV-D) sont disponibles sur eau france et sur datagouv – La base de données des mesures compensatoires prescrites à des atteintes à la biodiversité (GEOMCE) est disponible depuis mars 2019. Une carte de visualisation réalisée sur le géoportail est aussi disponible – La base de données sur la qualité de l'air est ouverte et régulièrement mise à jour 			

- L'arrêté relatif aux données Sitadel a été transmis à la CNIL, qui doit répondre sous 3 mois, et permettra de diffuser l'intégralité des données (hors données personnelles) au 1er premier semestre
- L'inventaire des données produites par les ministères de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires est en cours (différents outils existent, leur regroupement fait partie des prochaines étapes)

Calendrier respecté	Le calendrier est respecté pour l'ouverture de données (sauf Sitadel). En ce qui concerne la partie participation, le calendrier a été bousculé par la CCC.
Prochaines étapes	L'ouverture des données SINOE se poursuit. Les données Sitadel devraient être mises en ligne prochainement, après l'avis de la CNIL et la publication de l'arrêté correspondant. L'inventaire des données produites par les ministères de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires et leurs opérateurs est en cours : cette action devrait être reprise pour l'établissement de la prochaine feuille de route de la supervision générale des données du pôle ministériel.
Ressources	v1 de l'inventaire des données (travail de regroupement en cours) : https://mtes-mct.github.io/dataroom/

Point de contact :

Thierry Courtine
 Chef de service de la recherche et de l'innovation,
 Commissariat général au développement général
thierry.courtine@developpement-durable.gouv.fr

Recommandations du mécanisme d'évaluation indépendant :

La chercheuse du MEI préconise que l'engagement, (ou du moins ses étapes), soit poursuivi dans le prochain plan d'action. Elle suggère les actions suivantes :

- Séparation en deux engagements distincts, un concernant l'implication de la société civile dans le suivi des activités du gouvernement relatives aux engagements nationaux et internationaux sur le climat et un autre relatif à l'ouverture des données concernant l'environnement
- Ajout d'informations plus détaillées dans le texte de l'engagement sur les moyens donnés à la société civile pour participer au suivi et à l'évaluation du plan national d'adaptation au changement climatique ainsi qu'à l'élaboration du plan d'action autour des objectifs de développement durable.

Engagement n°18 – Construire un écosystème de la “science ouverte”

Ambition :

La science ouverte - diffusion des matériaux et résultats de la recherche de manière ouverte et libre - doit prendre toute sa place dans les pratiques scientifiques. Quatre axes prévus dans le plan d'action :

- Mise en place d'une gouvernance nationale pour la science ouverte et d'une évaluation annuelle des actions
- Ouverture de données relatives aux financements et dépenses en lien avec la science ouverte
- Enrichissement de plateformes permettant l'accès aux publications et aux données de la recherche
- Actions de communication et de sensibilisation

Administration porteuse : Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation

Avancement	Pas commencé	Limité	Substantiel	Achevé
Résultats et impacts	<p>Gouvernance et monitoring :</p> <ul style="list-style-type: none"> – Le Comité pour la science ouverte a été créé en 2018 et son Comité de pilotage a été créé en 2019. – Le baromètre annuel de la science ouverte a été mis en place. En janvier 2020, le baromètre indiquait que 49% des publications de 2018 avec une affiliation française étaient ouvertes. Un atelier spécifique a été organisé pour co-construire ce baromètre lors d'un Forum Open d'État – La France a créé le consortium ORCID France en 2020, permettant ainsi de développer un système d'identification unique pour les chercheurs français <p>Données :</p> <p>La plupart des ouvertures annoncées dans le plan d'action ont été réalisées :</p> <ul style="list-style-type: none"> – données des dépenses des articles et book processing charges : un code NACRE (nomenclature d'achat pour la recherche et l'enseignement supérieur) a été créé en 2020 pour suivre administrativement ces dépenses – données ANR sur les projets financés de 2005 à 2019 <p>L'enquête sur les dépenses relatives aux acquisitions électroniques sera publiée en novembre 2020 sur https://data.enseignementsup-recherche.gouv.fr/.</p> <p>Plateformes et outils :</p> <ul style="list-style-type: none"> – Des investissements substantiels ont été apportés pour développer HAL : un soutien financier de plus de 500K euros par le Fonds national pour la science ouverte (FNSO) en 2019, une gouvernance partagée et un modèle de financement. Lors d'un Forum Open d'État, des contributeurs et utilisateurs ont pu proposer des fonctionnalités. – Une nouvelle version du moteur scanR a été lancée en 2020 et de nouvelles fonctionnalités de la plateforme d'accès aux données des sciences humaines et sociales Isidore ont été développées en 2019 – Outil DPM OPIDoR a été développé pour faciliter la rédaction de plans de gestion de données 			

Communication et sensibilisation sur les implications de la loi pour une République numérique :

- Publication d'un [guide sur l'ouverture des données de recherche](#) :
- Publication d'un [guide des bonnes pratiques juridiques et éthiques pour la diffusion des données en SHS](#)
- Autres documents de sensibilisation : [contrats pour la science ouverte](#), [passeport pour la science ouverte](#) à l'usage des doctorants
- [Recommandations à l'ANR](#) la mise en place un plan de gestion des données
- [Publication d'un guide stratégique](#) pour les établissements
-

L'action la plus difficile à réaliser a été celle de recommander, dans le cadre du soutien public aux revues, l'adoption d'une politique de données ouvertes associées aux articles et le développement de data papers (publications qui décrivent un jeu de données scientifiques brutes). Dans le cadre du fonds national pour la science ouverte, plusieurs projets relatifs au lien entre publications et données ont été soutenus (OpenMetaPapers, DH-Lidoda, OpenStics). Voir les résultats de l'appel à projets du fonds pour la science ouverte publiés en novembre 2020.

Calendrier respecté	La majorité des actions prévues a été réalisée conformément au calendrier.
Prochaines étapes	Publication d'un guide juridique "Je publie, quels sont mes droits ?" à destination des chercheurs (fin 2020).
Ressources	Comité pour la Science ouverte : https://www.ouvrirlascience.fr/ Baromètre 2018 / Baromètre 2019 / Baromètre 2020 Moteur de recherche scanR : https://scanr.enseignementsup-recherche.gouv.fr/ Plateforme Isidore : https://isidore.science/ Plan d'action nationale pour la science ouverte : https://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/cid132529/le-plan-national-pour-la-science-ouverte-les-resultats-de-la-recherche-scientifique-ouverts-a-tous-sans-entrave-sans-delai-sans-paiement.html Forum Open d'Etat "Ouvrons la Science" : https://www.etalab.gouv.fr/comment-generaliser-laces-ouvert-a-la-recherche-retour-sur-le-forum-open-detat-3-ouvrons-la-science

Point de contact :

Marin Dacos

Conseiller scientifique pour la science ouverte, Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation

marin.dacos@recherche.gouv.fr

Recommandations du Mécanisme d'évaluation indépendant

La chercheuse de MEI préconise que cet engagement soit poursuivi dans le prochain plan d'action.

Elle recommande également :

- De clarifier les destinataires de la recherche en accès libre
- De réduire le nombre d'étapes de l'engagement, en mettant l'accent sur les mesures relevant des principes du PGO plus que sur celles qui concernent la coordination interne et l'administration
- De préparer des supports pédagogiques ainsi qu'une campagne d'information afin de mobiliser plus largement les acteurs concernés et le public.

Engagement n°19 - Impliquer davantage les citoyens dans les travaux menés par la Cour des comptes

Ambition : Enrichir la publication des données des juridictions financières et innover dans les modes d'association des citoyens aux travaux de la Cour. Plusieurs axes :

- Diversification de la nature des données diffusées en open data
- Diversification des vecteurs de diffusion des données pour encourager les réutilisations (événements, APIs)
- Déploiement de nouveaux modes d'information et de consultation des citoyens
- Prise en compte des enjeux d'inclusion numérique et des différents types d'usages du numérique par les citoyens

Administration porteuse : Cour des comptes

Autres acteurs impliqués :

- Haut Conseil des finances publiques
- Cour de discipline budgétaire et financière
- Conseil des prélèvements obligatoires

Avancement	Pas commencé	Limité	Substantiel	Achevé
Résultats et impacts	<p>Open data et réutilisations</p> <p>La diffusion des données issues des travaux des juridictions financières est réalisée en continu par la Cour des comptes.</p> <ul style="list-style-type: none"> – Ce sont plus de 170 jeux de données disponibles sur data.gouv.fr, permettant ainsi aux citoyens, journalistes, administrations de consulter et réutiliser une diversité de données (données budgétaires fondant l'analyse de l'exécution du budget de l'État, données fondant les enquêtes thématiques, les travaux sur les finances locales, l'activité des juridictions financières). – La Cour des comptes est allée plus loin, en publiant le code source de son application d'analyse financière OpenAnafi, à l'occasion du hackathon #DataFin de 2020 ainsi que le code source de son application d'échange de documents avec les organismes contrôlés (e-contrôle), ouverture réalisée dans le cadre du dispositif de startup d'État qui a accompagné la mise en place de cet outil. – La Cour a mis en ligne des guides internes, notamment le guide méthodologique du contrôle des comptes et de la gestion de la Cour des comptes <p>Des outils permettant de faciliter les contrôles et le suivi des rapports ont été développés au sein de la Cour via des méthodologies d'innovation ouverte :</p> <ul style="list-style-type: none"> – Une plateforme d'échange de documents durant les contrôles : https://e-contrôle-beta.ccomptes.fr/ – Des outils de rédaction collaborative des rapports et d'exploration de données : https://entrepreneur-interet-general.etalab.gouv.fr/de-fis/2019/plume.html <p>De nombreux événements avec la société civile ont été organisés entre 2017 et 2019 :</p> <ul style="list-style-type: none"> – Hackathon #DataFin « Exploitez les données financières publiques », en partenariat avec l'Assemblée nationale et le Ministère de l'Action et des Comptes publics – à l'Assemblée nationale les 15 et 16 juin 2018 ; 			

- Hackathon #DataFin sur les finances locales en partenariat avec le Sénat, l'Assemblée nationale, le Ministère de l'Action et des Comptes publics et le Ministère de l'Intérieur – au Sénat les 24 et 25 janvier 2020.

Intéresser toujours davantage les citoyens aux travaux de la Cour des comptes

La Cour des comptes a amélioré et multiplié ses canaux de communication :

- Le nouveau site internet des juridictions financière a été lancé en juin 2017, après avoir été conçu avec un panel d'utilisateurs
- Un compte Instagram a été ouvert en juillet 2018

Dans le cadre des Journées européennes du patrimoine, la Cour a expérimenté de nouveaux formats :

- En 2018-2019 : présentations de rapports de la Cour « Mon rapport en 180 secondes »
- En 2018-2019 : mur de « contributions citoyennes » avec notamment la question « Qu'attendez-vous de la Cour des comptes ? » - plus de 200 contributions par jour d'ouverture de la Cour
- En 2019, création du questionnaire « comment vous informer » pour recueillir l'avis des visiteurs sur nos supports de communication.

La Cour s'est dotée de ressources pour accompagner l'effort de communication :

- Recrutement en 2017 d'une designer à la direction de la communication
- Réalisation en interne d'infographies statiques ou animées (vidéos d'animation) à l'appui de nos publications principales sur le site internet et les réseaux sociaux

Les consultations citoyennes dans le cadre des travaux de contrôle et d'évaluation des juridictions financières continuent d'avancer avec la réalisation de plus de 10 sondages et ateliers citoyens sur les deux dernières années.

Calendrier respecté	Le calendrier a été globalement respecté.
Prochaines étapes	<p>Les prochaines étapes incluent :</p> <ul style="list-style-type: none"> – l'ouverture de nouveaux codes sources d'outils propriétaires ; – la mise à disposition sur le site de nouveaux guides internes ; – l'amélioration de la qualité et formats de données mises à disposition en open data afin de faciliter leur réutilisation ; – la réalisation de data sessions pour continuer de développer les projets initiés durant le hackathon #datafin ; – continuer d'avancer dans l'intégration de consultations citoyennes dans le cadre des travaux des juridictions financières dans le respect des principes et procédures de l'institution.
Ressources	<p>Page de la Cour des comptes sur datagouv : https://www.data.gouv.fr/fr/organizations/cour-des-comptes/</p> <p>Page de dépôt de code source ouvert du logiciel OpenAnafi : https://github.com/Cour-des-comptes</p>

Point de contact :

Florent Laboy,

Directeur des méthodes et des données, Cour des comptes

florent.laboy@ccomptes.fr

Recommandations du Mécanisme d'évaluation indépendant

La chercheuse du MEI préconise que cet engagement soit poursuivi dans le prochain plan d'action. Elle recommande également :

- Spécifier clairement dans l'engagement la nature des nouvelles données qui seront publiées et d'indiquer explicitement les limites de leur usage
- Mener une évaluation de l'impact de la politique d'ouverture des données mise en place par la Cour des comptes, afin d'intéresser toujours davantage les citoyens aux travaux de la Cour (étape 19.2) et de mieux comprendre où mettre la priorité dans la diffusion de l'information et le choix des moyens de diffusion
- Prévoir dans le texte de l'engagement un dispositif permettant au public de jouer un rôle plus actif : commenter les informations publiées, faire part de leurs retours et demander des comptes à la Cour ainsi qu'à d'autres services de l'administration.

Engagement n°20 - Assurer une plus grande transparence des activités des représentants d'intérêts

Ambition : La loi relative à la transparence, à la lutte contre la corruption et à la modernisation de la vie économique (loi dite "Sapin 2"), promulguée fin 2016, prévoit la création d'un répertoire numérique des représentants d'intérêts, permettant ainsi de mieux connaître leurs liens avec les responsables publics (et notamment les parlementaires) lorsque les décisions sont discutées et prises.

Cet engagement vise à mettre en œuvre cette disposition selon la méthodologie suivante :

- L'association des citoyens et de la société civile pour définir les critères de mise à disposition des données du répertoire
- L'ouverture du code source du répertoire et la publication des données dans un format ouvert et réutilisable
- La publication de la liste des responsables publics à l'égard desquels une communication peut constituer une action de représentation d'intérêts

Administration porteuse : Haute Autorité pour la transparence de la vie publique

Autres acteurs impliqués : au cours de la mise en œuvre de l'engagement, un partenariat a été noué avec l'association Latitudes.

Avancement	Pas commencé	Limité	Substantiel	Achevé
Résultats et impacts	<p>Approche ouverte et contributive pour développer le répertoire et la mise à disposition de données :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Organisation en mai 2018 d'un Forum Open d'État sur les données du répertoire : - Lancement d'un projet d'exploration de données du répertoire en partenariat avec l'association Latitudes pour créer un tableau de bord permettant de visualiser les données du répertoire <p>Suivi des publications : un bilan annuel des déclarations d'activités des représentants d'intérêts est publié. Son contenu, pédagogique, en permet l'exploitation par les journalistes et des chiffres clés permettent de définir des grandes tendances sur les activités de lobbying (profils, activités, moyens).</p> <p>Ouverture des données et du code source :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les données du répertoire des représentants d'intérêts sont disponibles depuis 2018 et en continu au format .JSON et sont notamment intégrées dans l'outil Integrity Watch de Transparency International France. Des tables sont accessibles au format .CSV pour permettre une meilleure réutilisation - Le code source du répertoire a été ouvert en juin 2020 - La liste des responsables publics à l'égard desquels une communication représente une action de représentation d'intérêts a été publiée en juin 2018 (mise à jour en cours) 			
Calendrier respecté	<p>La majorité des actions a été réalisée selon le calendrier indiqué.</p> <p>Un report est à signaler pour l'extension du répertoire des représentants d'intérêts aux collectivités locales.</p>			
Prochaines étapes	<p>Elargir l'accès au tableau de bord des représentants d'intérêts :</p> <ul style="list-style-type: none"> - accès direct depuis le site de la HATVP des data-visualisations produites en temps réel à partir du répertoire des représentants d'intérêts 			

- analyses thématiques accompagnant les data-visualisations
- accès du tableau de bord aux membres de la société civile pour permettre des réutilisations directes

Extension du répertoire des représentants d'intérêts aux collectivités locales prévue pour juillet 2022 (étude en cours pour définir le périmètre).

Ressources

Répertoire des représentants d'intérêts :

<https://www.hatvp.fr/le-repertoire/#open-data-repertoire>

Code source du répertoire : <https://gitlab.com/hatvp-open/agora>

Dernier bilan des activités des représentants d'intérêts :

<https://www.hatvp.fr/wordpress/wp-content/uploads/2019/06/Dossier-de-presse-03062019.pdf>

Forum Open d'Etat, mai 2018 : <https://www.etalab.gouv.fr/opengov-lumiere-sur-les-donnees-du-repertoire-des-representants-dinterets-retour-sur-le-forum-open-detat-2> et <https://www.hatvp.fr/presse/opengov-la-haute-autorite-accueille-le-2eme-forum-open-detat-sur-le-repertoire-des-representants-dinterets/>

Annnonce du Partenariat HATVP-Latitudes :

<https://www.hatvp.fr/presse/la-haute-autorite-sengage-dans-un-projet-dexploitation-des-donnees-du-repertoire-des-representants-dinterets-avec-lassociation-latitudes/>

Code source du projet de tableau de bord : https://gitlab.com/latitudes-exploring-tech-for-good/hatvp/1819_hatvp

Point de contact :

Fanny Fiorentino

Direction de la communication et des relations institutionnelles,

Haute Autorité pour la transparence de la vie publique

fanny.fiorentino@hatvp.fr

Le gouvernement a également contribué à cet objectif :

- Les liens d'intérêts des acteurs de la décision et de l'expertise sanitaire est publiée sur le site dédié dpi.sante.gouv.fr développé par le ministère des Solidarités et de la Santé. Il répond à deux grandes finalités :
 - Renforcer la transparence de l'action publique, en assurant la publicité des liens d'intérêts entretenus par les décideurs et experts sanitaires,
 - Permettre à l'administration de garantir l'impartialité et l'objectivité des personnes qui participent à la décision et à l'expertise sanitaires, en procédant en amont à l'analyse des liens d'intérêts déclarés au regard des dossiers examinés ou des fonctions exercées.

Recommandations du Mécanisme d'évaluation indépendant

La chercheuse du MEI préconise que cet engagement devienne une priorité du prochain plan d'action et que l'engagement :

- soit lié à l'engagement 21 et inclut la possibilité de relier le registre à la base de données des déclarations d'intérêts et de patrimoine des responsables publics ;
- prévoit une évaluation du dispositif ;
- se montre plus ambitieux en incluant les positions des groupes d'intérêts et de leurs représentants sur divers sujets ;
- comporte l'objectif d'imposer aux groupes d'intérêts d'annoncer spécifiquement les lois qu'ils cherchent à influencer ;
- porte sur tous les groupes qui cherchent à influencer le législateur, associations religieuses et associations d'élus comprises ;
- exige la publication des agendas des législateurs et des membres de l'exécutif pour rendre leur empreinte législative plus visible.

Engagement n°21 - Renforcer l'accès aux informations publiques relatives aux élus et responsables publics

Ambition : Améliorer l'accessibilité des données contenues dans les déclarations de patrimoine et d'intérêt des responsables publics.

Trois actions sont indiquées dans le plan d'action :

- Renforcer l'intelligibilité des données portées à la connaissance du public en associant leur publication à la production de data-visualisation et d'analyses
- Élargir le choix des formats exportables en publiant également les déclarations au format .CSV
- Organiser, une datasession sur la transparence de la vie publique afin d'associer la communauté des utilisateurs à l'exploitation des données des déclarations. Cet évènement pourra être organisé en collaboration avec d'autres institutions publiques mobilisées sur cette thématique

Administration porteuse : Haute Autorité pour la transparence de la vie publique

Autres acteurs impliqués : N/A

Avancement	Pas commencé	Limité	Substantiel	Achevé
Résultats et impacts	<p>Intelligibilité des données :</p> <ul style="list-style-type: none"> – La Haute Autorité accompagne depuis mai 2019 chaque nouvelle publication d'une déclaration sur son site internet de la production d'une data visualisation diffusée via son compte Twitter, l'objectif étant d'inciter les citoyens à consulter les déclarations des responsables publics. – À noter que des data visualisations relatives aux déclarations des responsables publics sont également accessibles directement sur le site de la Haute Autorité (https://www.hatvp.fr/consulter-les-declarations/). – Des statistiques disponibles sur la page d'accueil du site internet de la Haute Autorité mettent également en évidence les fiches des responsables publics qui suscitent le plus d'intérêt (projet réalisé au cours de l'année 2018). <p>Formats des données publiées :</p> <p>La liste des déclarations et appréciations est publiée au format csv et le contenu des déclarations est publié au format xml. Ces données ont permis à Transparency international France de développer l'outil Integrity Watch.</p>			
Calendrier respecté	<p>La majorité des actions a été réalisée dans les délais. L'organisation d'une data-session est en cours de réflexion et d'ajustement en raison du contexte sanitaire.</p>			
Prochaines étapes	<p>Pour répondre encore davantage aux exigences démocratiques de transparence, la Haute Autorité mènera deux projets :</p> <ul style="list-style-type: none"> – Identifier clairement les responsables publics soumis à des obligations déclaratives qui seraient en défaut : les mentions de dépôt de déclarations qui figurent sur le site internet de la Haute Autorité évolueront (1er semestre 2021 et continu) ; <p>Publier les avis rendus par la Haute Autorité relatifs aux mobilités des fonctionnaires et agents publics entre les secteurs public et privé (reconversion professionnelle dans le secteur privé, création ou reprise d'une entreprise, cumul d'activités, nomination à certains emplois stratégiques lorsque l'agent est issu du secteur privé) (2nd semestre 2020).</p>			

Ressources

Compte Twitter de la Haute Autorité via lequel sont diffusées les data visualisations à chaque nouvelle publication : <https://twitter.com/HATVP>

Liste des déclarations et appréciations publiée au format .CSV, ainsi que le contenu des déclarations publiées en open data, accessibles sur le lien : <https://www.hatvp.fr/consulter-les-declarations/#open-data>

Outil Integrity Watch: <https://www.integritywatch.fr/>

Point de contact :

Fanny Fiorentino

Direction de la communication et des relations institutionnelle,

Haute Autorité pour la transparence de la vie publique

fanny.fiorentino@hatvp.fr

Recommandations du Mécanisme d'évaluation indépendant

- Faciliter l'accès des citoyens aux déclarations de patrimoine de responsables publics quand elles présentent un intérêt particulier ;
- Aller plus loin dans l'information du public et des médias sur la finalité des déclarations (pour éviter que toute l'attention ne se porte sur la richesse des responsables publics) ;
- Continuer d'améliorer la réutilisation et la visualisation des données de la Haute autorité pour la transparence de la vie publique, pour qu'elles puissent être comprises par le plus de monde possible et pour que ces données puissent être reliées à celle du répertoire des représentants d'intérêts

2. Échanges entre pairs et apprentissage

Historiquement au sein du PGO, la France soutient et initie des temps forts, des espaces de dialogue, des mécanismes de coopération entre pays membres du PGO et pays francophones souhaitant intégrer le Partenariat (voir le suivi de l'engagement autour du PAGOF).

En sa qualité d'administration chef de file des actions de gouvernement ouvert, Etalab a répertorié l'ensemble de ses actions internationales dans l'espace suivant :

<https://www.etalab.gouv.fr/etalab-a-l'international-2>.

Parmi les faits remarquables, les fruits d'échanges entre équipes gouvernementales et/ou d'assistance technique apportée via des financements de l'Agence française de développement :

- Trois pays ont adapté le code source de la plateforme data.gouv.fr pour ouvrir leur portail d'ouverture des données publiques : le Luxembourg, la Serbie et le Portugal
- Le Niger est le premier pays d'Afrique francophone à se doter d'un programme d'entrepreneuriat ouvert, inspiré du programme Entrepreneurs d'intérêt général. Voir : <https://eig.ne/>
- Le Vietnam a accéléré le développement de sa politique d'e-gouvernement, en lançant un portail des services publics et en renforçant son arsenal juridique sur la protection des données personnelles. Voir : <https://www.afd.fr/fr/actualites/e-gouvernance-vietnam>

La France a participé Contracting 5, initiative intergouvernementale qui coopère pour faire avancer les valeurs de la transparence de la commande publique et la lutte contre la corruption dans les marchés publics. Elle a pu apporter son expertise à de nombreux pays en matière de standards ouverts de données pour assurer la transparence de la commande publique⁵.

La France participe à plusieurs instances internationales en lien avec le gouvernement ouvert et l'innovation publique et initie des temps forts destinés à faire progresser les valeurs du PGO :

- Les groupes de travail de l'OCDE, notamment en matière d'*e-government* et d'innovation publique. La DITP représente notamment la France dans le groupe de travail "OPSI" dont elle est la Co-Chair aux côtés du Canada, et participe à ce titre à des échanges très réguliers et à des rencontres en présentiel biennuelles. Elle contribue notamment aux journées "Government After Shock" en novembre 2020 qui sont référencées au Mois de l'Innovation publique.
- Forum de Paris pour la Paix
- En matière de diplomatie numérique, de nombreuses actions ont été impulsées par la France au cours de ces dernières années, et souvent en partenariat avec des pays membres du PGO :
 - L'Appel de Christchurch pour supprimer les contenus terroristes et extrémistes en ligne⁶
 - L'Appel de Paris pour la confiance et la sécurité dans le cyberspace⁷
 - Le Partenariat mondial sur l'intelligence artificielle⁸

⁵ Plus d'informations sur les actions de coopérations sur la transparence de la commande publique :

<https://www.open-contracting.org/>

⁶ <https://www.appeldechristchurch.com/>

⁷ <https://pariscall.international/fr/>

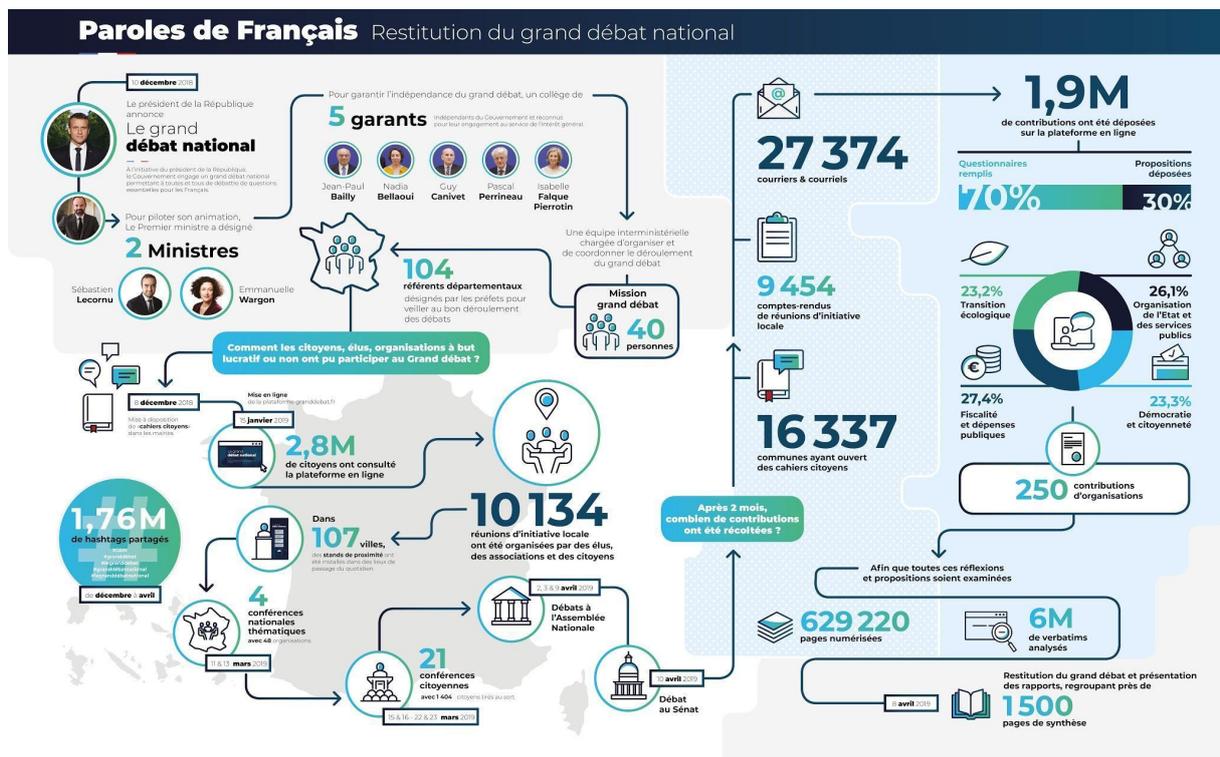
⁸ <https://www.diplomatie.gouv.fr/fr/politique-etrangere-de-la-france/diplomatie-numerique/actualites-et-evenements/article/lancement-du-partenariat-mondial-sur-l-intelligence-artificielle-par-quinze>

Conclusion, autres initiatives et prochaines étapes

Lors de son intervention au Sommet des leaders OGP du 24 septembre⁹, le président de la République a renouvelé l'engagement de la France au service du gouvernement ouvert et a exprimé l'ambition de la France pour le prochain plan d'action malgré les contraintes liées à la crise sanitaire: "nous devons *designer* une meilleure version de la démocratie, plus ouverte, plus inclusive, avec les citoyens au centre".

La période de mise en œuvre du plan d'action 2018-2020 a été animée par une actualité qui a poussé à bouleverser mais aussi à accélérer la pratique du gouvernement ouvert en France.

Le mouvement social des gilets jaunes a entraîné l'organisation d'un dialogue sans précédent avec les citoyens à travers le **Grand débat national**¹⁰. Le Grand Débat a généré 1,9 millions de contributions en ligne et 27 374 contributions par courrier et courriel.



Forte des enseignements de cette expérience extraordinaire, la France a fait l'expérience d'un second format d'expérimentation démocratique, la **Convention citoyenne pour le Climat**¹¹. Ce dispositif a réuni un panel de 150 citoyens tirés au sort, représentatifs de la diversité française, avec le concours du CESE. Pour la première fois, un panel décrivant la diversité des citoyens et citoyennes français est directement impliqué dans la préparation de la loi. Les citoyens impliqués dans la Convention ont reçu mandat pour définir une série de mesures permettant d'atteindre une baisse d'au moins 40 % des émissions de gaz à effet de serre d'ici 2030 (par rapport à 1990) dans un esprit de justice sociale. Installée les 4,5 et 6 octobre 2019, la Convention s'est réunie à sept reprises. Après 8 mois de débats, d'apprentissages et de travail, une synthèse de

⁹ <https://www.youtube.com/watch?v=Xkmbg899KoM>

¹⁰ <https://granddebat.fr/>

¹¹ <https://www.conventioncitoyennepourleclimat.fr>

149 propositions¹² a été remise au gouvernement. Leur traduction législative est actuellement à l'étude.

Ces deux expériences démocratiques ont porté les sujets de participation citoyenne au plus haut niveau et auprès d'un très large public. Un Ministre en charge de la participation citoyenne a été nommé au mois de juillet pour porter ces sujets au sein du gouvernement. Leurs enseignements nourriront le futur plan d'action pour un gouvernement ouvert, tant sur la forme - nouvelles méthodologies et nouveaux acteurs à engager - que sur le fond, en ce qu'ils ont permis d'identifier des priorités des citoyens, en particulier autour des sujets de territoires et de prolongement de ce type de dispositifs démocratiques.

Enfin, la période récente a été marquée par une **crise sanitaire** mondiale sans précédent. Si, du point de vue de la gouvernance, la pandémie a été un bouleversement majeur pour les modes de décision et d'organisation de l'action publique, elle a aussi donné lieu à des efforts de mobilisation citoyenne et de collaboration avec la société civile très inspirants, par exemple à travers les initiatives de réserves citoyennes, de volontariat dans les cellules de crise, ou encore de co-production de masques avec des makers dans des tiers-lieux. Le Président a exprimé son ambition de faire de la lutte contre l'épidémie et de la relance de l'économie une opportunité de transition numérique, écologique et sociale. La crise doit être un rappel de la nécessité de confiance entre le gouvernement et le peuple, de l'accès à l'information et à l'Open data, de donner de la place aux citoyens et à la société civile.

Prochaines étapes

Par le passé, la France a tiré un grand bénéfice des activités de partage et d'inspiration avec ses pairs pour pousser des sujets critiques tels que la transparence de la commande publique, les outils de participation citoyenne et la redevabilité sur l'usage de la technologie. Cette fois encore, les inspirations viendront également de l'étude et du suivi des plans d'actions publiés en 2019 par les pays partenaires de l'*Open Government Partnership*. Nous serons particulièrement attentifs aux projets de "récupération ouverte" (*open recovery*) conçus par les pays de l'*Open Government Partnership* et nous resterons très mobilisés sur le rôle de la Francophonie et l'entraide avec nos voisins européens au sein de l'OGP pour la reconstruction post-covid.

La France a identifié plusieurs aspects potentiels de collaboration avec la société civile sur le prochain plan d'action :

- les enjeux environnementaux et les suites de la convention citoyenne pour le climat
- la lutte contre l'épidémie (ouverture des données et des codes sources)
- les enjeux territoriaux et l'action publique locale
- la transparence des résultats de l'action publique et l'usager au cœur de cette action
- la participation citoyenne
- les enjeux de l'inclusion numérique
- France Relance (ouverture des données et des codes sources)
-

Une mission sur la politique publique de la donnée¹³ a donné lieu à l'ouverture d'une plateforme de concertation visant à identifier les freins actuels à l'ouverture des données, des codes sources, et des données d'intérêt général et les solutions à mettre en œuvre pour libérer le potentiel de la donnée et des codes pour la société et l'économie françaises. Cette concertation ouverte à tous pourra être utilisée pour nourrir une nouvelle ambition sur l'ouverture des données dans le cadre du prochain plan d'action.

¹² <https://propositions.conventioncitoyennepourleclimat.fr/>

¹³ <https://www.mission-open-data.fr/>

Le ministère de la Transformation et de la Fonction publiques, nouvellement créé, assure le pilotage du partenariat pour un gouvernement ouvert *via* la Direction Interministérielle de la Transformation publique (DITP). Ce pilotage permettra d'apporter un nouveau regard et une nouvelle expertise au dispositif. Elle tâchera de concilier les grands challenges de l'agenda politique sur lesquelles elle est mobilisée avec les exigences du plan d'action :

- intégration des usagers dans la conception et l'animation des services publics, notamment à travers le programme Services publics + qui sera déployé en novembre 2020
- mobilisation de l'administration sur la montée en puissance du centre interministériel de la participation citoyenne
- transparence du plan de relance dont la DITP est l'une des administrations porteuses
- engagement d'une démarche de gouvernement ouvert avec les territoires à travers la démarche d'innovation territoriale de la DITP.

La DITP sera également en mesure d'apporter une **méthodologie renouvelée** sur le dialogue avec la Société civile à travers :

- le Centre Interministériel de la participation citoyenne apportera son expertise au dispositif de concertation, qui débutera dès janvier 2021, afin d'engager les citoyens et la société civile;
- le Lieu de la Transformation publique, espace de dialogue et de facilitation d'ateliers doté d'une équipe de designers et de co-designers, mais aussi tête de pont d'un réseau de laboratoires et de lieux à travers le pays;
- un dialogue renforcé avec le monde de la recherche;
- mobilisation des communautés d'agents publics animées par la DITP - Hub des Communautés, Futurs publics, Usagers au cœur;
- élargissement du cercle de partenaires à engager, à commencer par le CESE, Défenseur des droits, CNIL.

Il apparaît également souhaitable et nécessaire que les acteurs du gouvernement ouvert en France - société civile, agents publics - soient davantage représentés au sein des instances du Partenariat pour un gouvernement ouvert (comité directeur, groupes de travail thématiques) pour qu'ils soient les porte-voix des nouvelles priorités de transparence et de redevabilité de l'action publique et participent à la construction de projets innovants entre partenaires internationaux du gouvernement ouvert.

L'ambition française continuera à s'inscrire dans un horizon partagé et international. L'Ambassadeur pour les Affaires numériques poursuivra sa mission diplomatique pour diffuser la voix de la France au service du gouvernement ouvert ainsi que ses missions d'explorations de sujets émergents - tels que les Communs numériques¹⁴ et la lutte contre la désinformation - afin de renouveler les perspectives des futurs plans d'actions.

Synthèse des contributions de la société civile sur le rapport d'évaluation

Le rapport d'évaluation a été ouvert pour observation et contribution de la part de la société civile du 15 décembre 2020 au 21 janvier 2021. Une communication publique a été réalisée sur le site <https://www.modernisation.gouv.fr/>. Parallèlement, un envoi du rapport d'évaluation a été réalisé auprès de plus de 100 membres de la société civile (associations, citoyens experts, etc.). Plusieurs contributions spontanées ont aussi été enregistrées. Cette démarche s'inscrit dans le cadre des débuts de l'élaboration du 3e Plan d'action.

Concernant le rapport d'évaluation du 2nd Plan d'action, plusieurs observations précises ont été formulées :

¹⁴ <https://www.diplomatie.gouv.fr/en/french-foreign-policy/digital-diplomacy/team-blog/digital-com-mons>

- L'ouverture des données géographiques produites par l'IGN a été félicitée,
- Un manque d'association et de collaboration avec les territoires a été soulevé,
- Une difficulté d'obtenir des réponses dans le délai d'un mois prévu de la part des administrations concernant l'accès aux données a été mentionné.

La société civile se félicite de la reprise des travaux d'élaboration pour le 3e Plan d'action, et s'inscrit dans une volonté de prévoir des engagements moins nombreux, plus ambitieux associant un impératif d'accessibilité au grand public mais aussi d'un niveau opérationnel suffisant pour être suivi d'effet dans le cadre de l'élaboration de l'action publique.

La méthodologie de travail du futur Plan d'action a pu être précisée auprès des acteurs. L'importance d'ateliers a été rappelée, associant agents publics et société civile. Mis en place lors du précédent Plan d'action, **les Forum Open d'Etat ont été fortement appréciés et analysés comme pertinents**. Ces temps d'échanges et travail communs ont permis de faire émerger des engagements qui ont mieux fonctionné que les autres. Ce niveau d'ambition sera à nouveau présent dans le cadre de l'élaboration du futur Plan d'action avec un recours à ce format de travail, et la mise en place de formats plus légers pour garantir un accompagnement minimum et plus généralisé.

Les différents échanges menés et contributions reçues ont permis de faire émerger plusieurs thématiques comme prioritaires pour les membres de la société civile : démocratie sanitaire, participation citoyenne, ouverture et transparence.

En sus des sujets identifiés, un niveau d'ambition est unanimement mentionné concernant le futur Plan d'action, s'incarnant notamment par :

- Une **volonté d'évaluation plus resserrée du futur Plan d'action** à travers le suivi et la mise en place d'indicateurs pour chacun des engagements,
- Un **espace de dialogue continu entre la société civile et l'administration** concernant le suivi de ces engagements,
- Une **approche thématique pour intégrer l'ensemble des parties prenantes de la société civile** sans se détacher de la forte expertise notamment numérique.

Nous souhaitons remercier l'ensemble des membres de la société civile qui se sont mobilisés à titre individuel ou dans le cadre de leur organisation pour formuler l'ensemble de leurs observations (Madada, Ouvre Boîte, Open Street Map France, Open Source Politics, etc.).



**MINISTÈRE
DE LA TRANSFORMATION
ET DE LA FONCTION
PUBLIQUES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Partenariat pour un Gouvernement Ouvert
<https://gouvernement-ouvert.transformation.gouv.fr/>

Février 2021